

# Chronique des fouilles archéologique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **44 (2002)**

PDF erstellt am: **14.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrücke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Chronique des fouilles archéologiques 2002

Jacques MOREL  
Pierre BLANC  
Jean-Paul DAL BIANCO  
Georg MATTER  
Ariane PANTET  
Nathalie VUICHARD PIGUERON

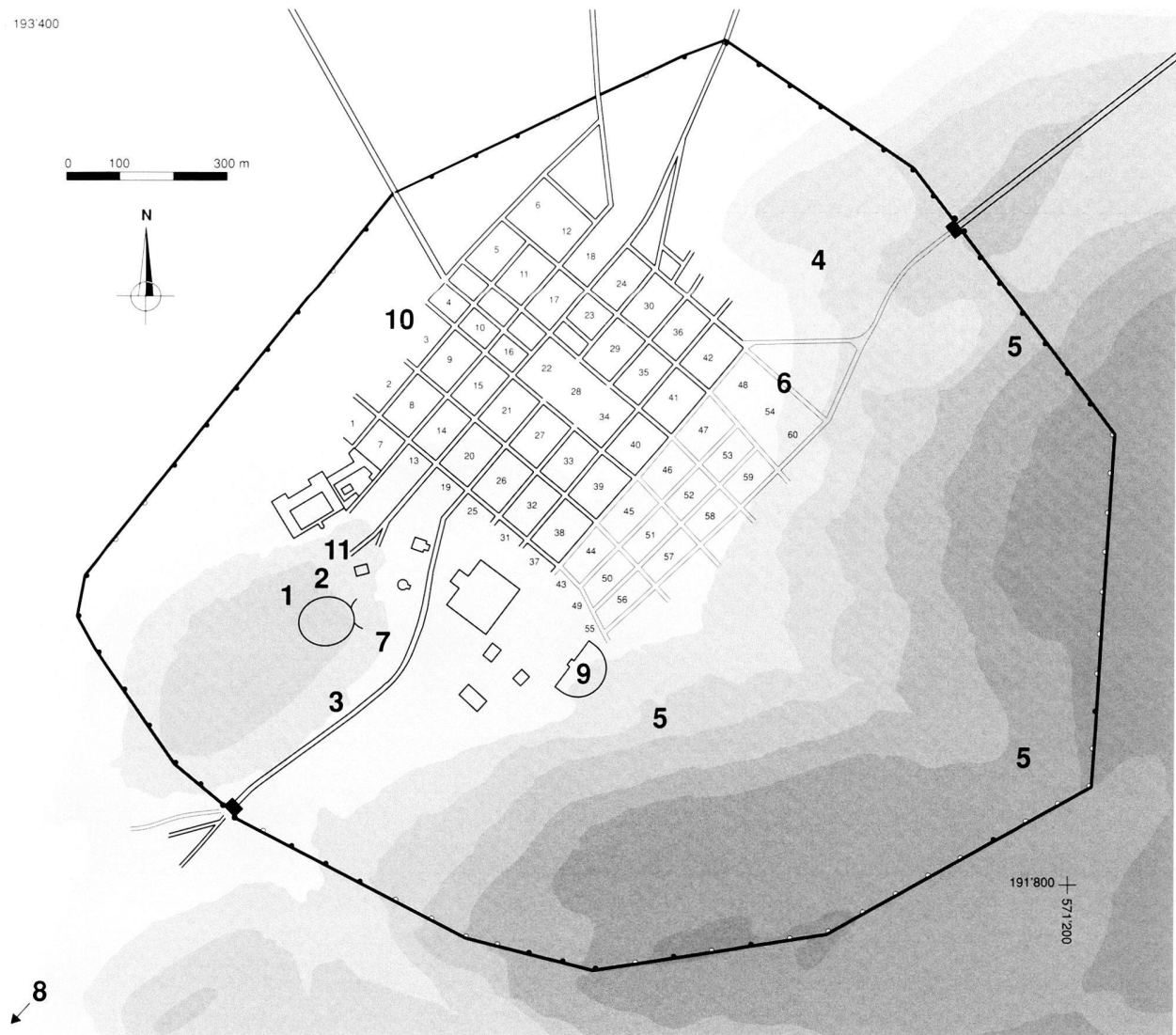


Fig. 1. Plan schématique d'Aventicum. Situation des fouilles de 2002. 1: Place du Casino. 2: Derrière la Tour – propriété Seynave. 3: Route du Faubourg 8. 4: A la Montagne, Aux Conches-Dessus, Creux de la Vigne. 5: Coteaux de Donatyre, En Budeire, Sur Saint-Martin, En Perey Jaquemoux. 6: Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est. 7: Petite Poya. 8: En Pré Mermoud. 9: En Selley - théâtre. 10: Insula 3 nord-est – En Pré-Vert. 11: Derrière la Tour.

## 1. AVENCHES / Place du Casino

Construction de l'époque bernoise-XVIII<sup>e</sup> siècle?

CN 1185, 569 770/192 345. Altitude 473 m.

14-15 février 2002.

Surveillance des travaux de réaménagement partiel de la Place du Casino et remplacement d'une canalisation.

Surface explorée: 28 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation: A. Pantet.

Références bibliographiques: J. Morel, Fortifications médiévales et amphithéâtre: les fouilles à la Porte de Morat, *BPA* 33, 1991, p. 5-43.

La réfection d'une canalisation dans la partie méridionale de la Place du Casino a entraîné l'ouverture, sur une quarantaine de mètres de long, d'une tranchée large de 0,70 m à 1,40 m (fig. 1,1). Les quelques vestiges exhumés se situent uniquement dans la partie sud-est de la place, plus précisément dans l'axe de l'entrée principale de l'*Ancien Casino*, aujourd'hui propriété de M<sup>me</sup> et M. Sylvie et Jacques Seynave (fig. 2).

Les trois segments de murs maçonnés mis au jour appartiennent aux fermetures nord, est et ouest d'une pièce excavée dont le sol en dalles de molasse jointoyées au mortier de chaux se situe 1,50 m plus bas que le niveau de circulation actuel. Situé à proximité des vestiges dégagés, le tronçon de mur encore en partie visible à l'angle de la place paraît, quant à lui, correspondre à la fermeture sud de cette pièce d'environ 30 m<sup>2</sup>. Doté de parois internes badigeonnées à la chaux, ce local vraisemblablement en sous-sol a été comblé par une épaisse couche de remblais renfermant de nombreux moellons de calcaire jaune en remploi issus de la démolition du bâtiment abritant la pièce en question. Outre quelques tessons de céramique d'époque récente, la fouille partielle de ce remblai a livré quelques pans de murs effondrés: constitués de demi-carreaux en terre cuite (27 x 13 x 4 cm) disposés en boutisses parpaingées et liés au mortier de chaux, ils illustrent le mode de construction utilisé pour l'élévation des murs de ce local dont la fonction exacte nous échappe encore.



Fig. 2. Avenches/Place du Casino. Vision partielle des vestiges d'un local de l'époque bernoise (?) apparus dans la tranchée ouverte dans l'axe de l'entrée de l'Ancien Casino.

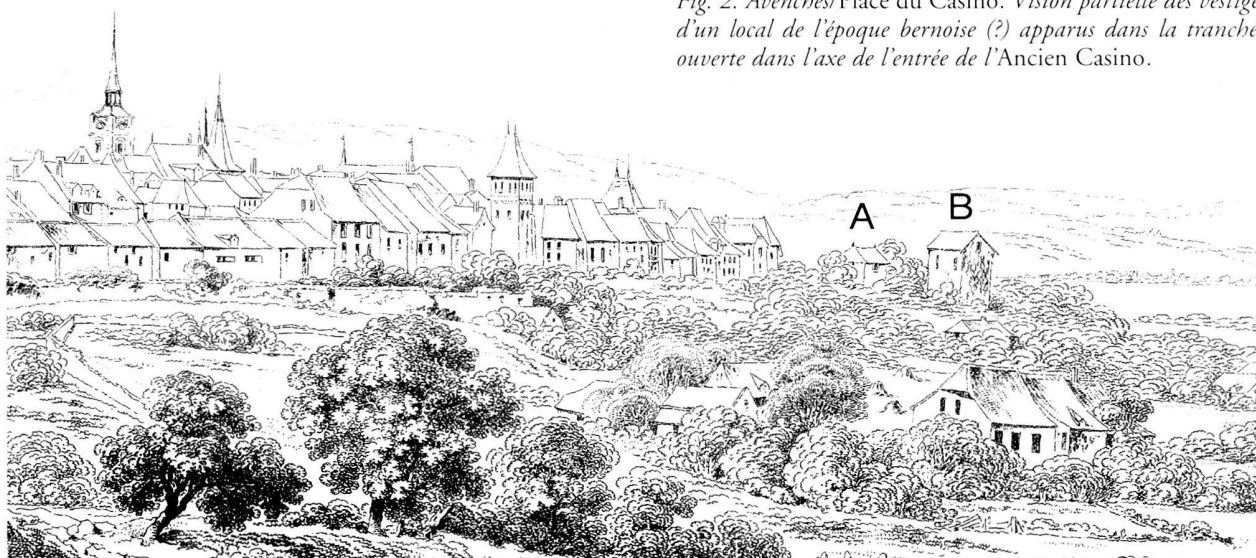


Fig. 3. Avenches/Place du Casino. Extrait d'une gravure de B.-A. Dunker réalisée vers 1780. A: bâtiment auquel sont susceptibles d'appartenir les vestiges mis au jour. B: tour de l'amphithéâtre.

Aucune structure ou niveau d'occupation plus ancien n'a été observé. Bien que situés à l'extérieur des murs de la ville médiévale, les vestiges mis au jour semblent respecter l'orientation de cette dernière. Ils pourraient appartenir à la bâtisse (fig. 3,A) qui figure à l'arrière de la tour de l'amphithéâtre (fig. 3,B) sur une gravure réalisée par B.-A. Dunker vers 1780, à moins qu'il ne s'agisse du report quelque peu fantaisiste de la porte de la *Grande Poya* ou *Fausse Porte*, détruite en 1808. Fait étrange, les plans, certes schématiques, de la ville d'Avenches au XVIII<sup>e</sup> siècle ne mentionnent la présence d'aucun bâtiment dans ce secteur. De même, cette bâtisse est absente des gravures plus anciennes, à commencer par celle de M. Merian, qui remonte à 1642. Par ailleurs, l'édifice représenté sur la gravure de Dunker ne

peut en aucun cas correspondre à la demeure de l'*Ancien Casino*, celle-ci ayant été érigée ultérieurement, aux environs de 1825-1830. Quoi qu'il en soit, la destruction de ce bâtiment énigmatique a dû survenir entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et 1831, date à laquelle le niveau de circulation de la Place du Casino, anciennement *Place de la Foire*, a été abaissé d'environ 1,20 m, ceci au terme de la reconfiguration du secteur oriental de la ville qui a vu la suppression progressive de son dispositif défensif pour les commodités d'un trafic s'intensifiant.

J. Morel – A. Pantet  
FPA

## 2. AVENCHES / *Derrière la Tour – propriété Seynave*

Enclos (religieux?), voirie, artisanat (dépotoir d'atelier de potier).  
CN 1185, 569 850/192 350. Altitude 465-469 m.  
Mars-mai 2002.  
Ensembles MRA: AV 02/11153-11216.  
Sondages exploratoires dans la parcelle n° 756 (recherches orientées). Surface fouillée env. 215 m<sup>2</sup>.  
Investigations, documentation: N. Vuichard Piguéron, J. Morel.  
Références bibliographiques: *BPA* 38, 1996, p. 92-94; *BPA* 42, 2000, p. 146-147; *BPA* 43, 2001, p. 275.

Inscrite au programme d'études sur les sanctuaires d'*Aventicum*, une campagne de sondages exploratoires a permis d'établir un diagnostic archéologique du sous-sol du parc de la propriété de M<sup>me</sup> et M. Sylvie et Jacques Seynave qui jouxte l'amphithéâtre au nord-est (fig. 1,2). Bénéficiant du soutien financier de la Fondation E. Lauper, cette intervention avait pour principal objectif de vérifier l'extension du secteur religieux de la colline, en amont du péribole du temple gallo-romain de *Derrière la Tour* mis au jour en 1996 et dont la construction survient à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (fig. 4). Parallèlement, les fouilles avaient dévoilé, à l'arrière de ce temple, l'amorce d'un second enclos plus tardif supposé délimiter l'aire sacrée d'un autre édifice situé à la hauteur de l'amphithéâtre (fig. 4,A). En 2000, une fouille ponctuelle est venue conforter cette hypothèse en révélant une nouvelle portion de cet enclos doté d'une galerie intérieure sur au moins trois de ses côtés (fig. 4,1).

Orientées par les mesures géo-électriques effectuées en 2001 dans la parcelle concernée, les investigations de 2002 ont révélé toute une série de vestiges maçonnés dont le plan largement incomplet ne permet pas d'identifier clairement la présence d'un monument à caractère religieux. Les douze tranchées ouvertes ont en effet révélé un sous-sol ayant subi d'importants terrassements à une époque indéterminée, postérieure à l'occupation romaine. Ces travaux, dont la cause exacte demeure inconnue, ont mis à mal les constructions antérieures de façon inégale: l'arasement de la partie haute de la parcelle a vraisemblablement provoqué la disparition de toute trace archéologique, contrairement à la portion aval où les vestiges des terrasses inférieures ont été en partie préservés des nivellements du terrain.

L'exploration systématique des sondages jusqu'au substrat morainique de la colline n'a livré aucun témoignage d'une occupation pré-romaine, contrairement aux fouilles voisines de 1996, qui avaient notamment mis au jour une tombe à incinération laténienne. De même, le très hypothétique captage de source antique que laissait présager un secteur constamment humide au pied de l'un des arbres du parc s'est en fait avéré n'être qu'un simple puits perdu recevant encore les eaux usées de l'actuelle demeure.

Plus fructueuses, les investigations menées dans la partie aval du parc ont révélé la présence de plusieurs segments de maçonneries appartenant à deux grands enclos murés établis sur deux terrasses distinctes (fig. 4,A-B). Celles-ci sont limitées par un chemin empierré, large de 3,50 m, aménagé à flanc de coteau dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (fig. 4,2). L'implantation, à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., des deux enclos de part et d'autre du chemin a entraîné la désaffectation de ce dernier. Toutefois, le respect de son tracé initial suppose le maintien d'un axe de circulation entre les deux nouveaux espaces clôturés.

La mise en évidence de la fermeture occidentale de l'enclos médian (fig. 4,A) permet actuellement de restituer une enceinte légèrement trapézoïdale d'environ 700 m<sup>2</sup>, flanquée d'une annexe à son angle sud-ouest (fig. 4,3). L'emprise restreinte des sondages à l'intérieur de cet enclos empêche de saisir son agencement interne et l'on ignore si sa partie occidentale possédait elle aussi une galerie-portique.

Fait notable, c'est dans cette portion de l'enclos, et accolé à son mur de fermeture, qu'a été découvert un dépotoir d'atelier de potier (fig. 4,4). Sa fouille partielle, sur environ

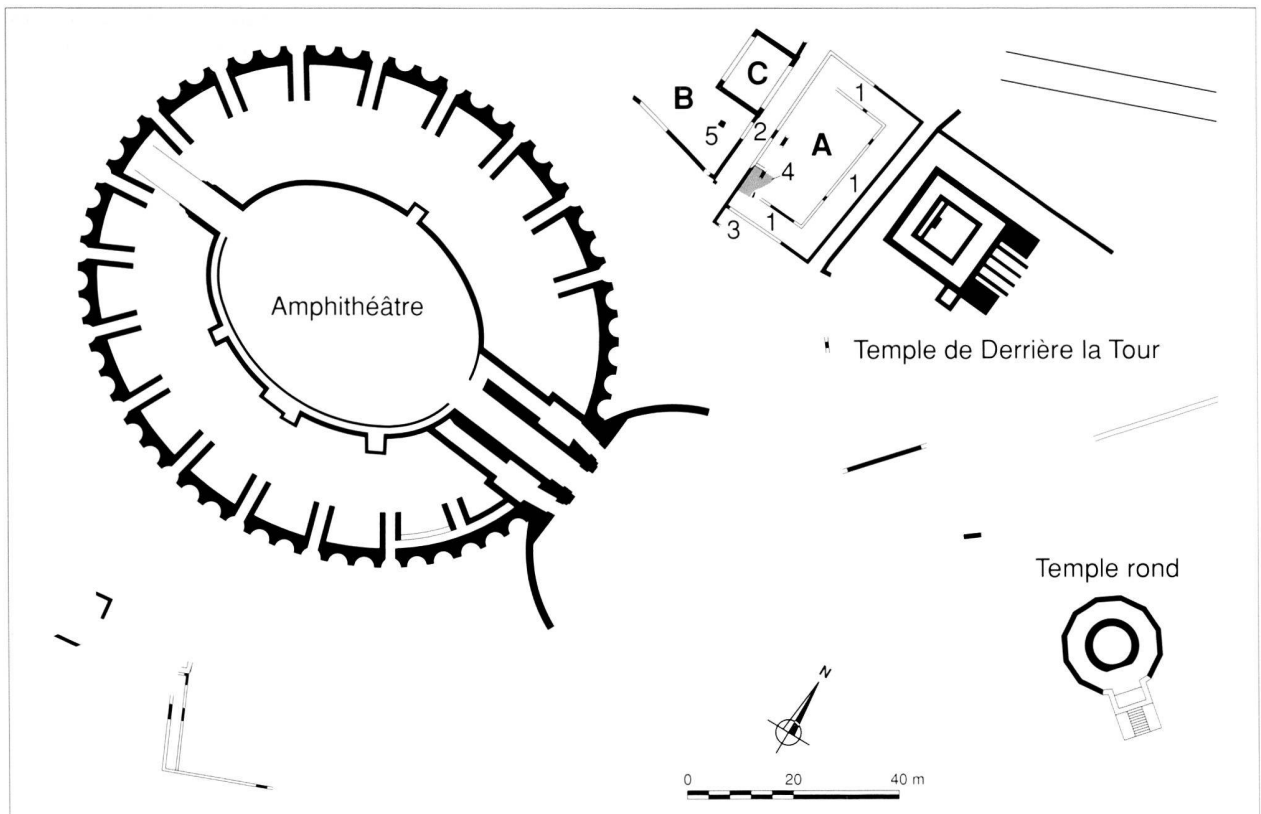


Fig. 4. Avenches/Derrière la Tour – propriété Seynave. Extrait du plan archéologique du versant est de la colline d'Aventicum. Etat janvier 2003. Les chiffres et les lettres renvoient au texte.



Fig. 5. Avenches/Derrière la Tour – propriété Seynave. Vue en coupe du dépotoir de l'atelier de potier (flêché) apparu en bordure du mur ouest de l'enclos médian. Fin du I<sup>er</sup> s. - milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.



Fig. 6. Avenches/Derrière la Tour – propriété Seynave. Dépotoir d'atelier de potier: pots déformés et collés suite à un accident de cuisson. Fin du II<sup>e</sup> s. - milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

10 m<sup>2</sup> (fig. 5) a livré plusieurs centaines de ratés de cuisson (fig. 6). Parmi ceux-ci figuraient notamment un fragment de moule pour bols Drag. 37 en terre sigillée ornée et deux supports de cuisson. L'analyse des formes permet de dater ce dépotoir de la fin du II<sup>e</sup> s./milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Bien qu'aucun élément de four n'ait été mis en évidence, il est fort probable que l'atelier se situait à proximité immédiate, vraisemblablement à l'intérieur de l'enclos. Plusieurs indices laissent supposer que ces activités artisanales sont intervenues lors d'une transformation ou réaffectation des lieux, laquelle aurait toutefois préservé en grande partie le mur de clôture ouest.

En ce qui concerne l'enclos amont, seul son angle sud-est est connu (fig. 4,B): l'infléchissement vers le nord-ouest de

sa clôture méridionale, suivie sur une vingtaine de mètres, découle très vraisemblablement de la présence toute proche de l'amphithéâtre. En revanche, son mur de fermeture oriental se développe sur plus de 30 m, parallèlement à la limite ouest de l'enclos médian.

Lors d'une phase ultérieure, l'enclos amont a connu l'adjonction d'un bâtiment rectangulaire, de 12 x 8 m (fig. 4,C), ainsi que d'un petit massif maçonné carré, de 1,20 m de côté (fig. 4,5).

A cette occasion, l'intégration du bâtiment dans le mur de clôture oriental a nécessité une démolition partielle de ce dernier, suivie de réfections locales. Ces observations attestent le maintien ou la réhabilitation de l'enclos au cours de cette phase de transformations. Les niveaux de circulation et couches d'occupation associés au bâtiment ne sont pas conservés. Ne subsistent que ses imposantes fondations, larges de 1 m, qui renferment de nombreux éléments architecturaux en remploi ainsi que plusieurs tessons de céramique (fig. 7). Ceux-ci fournissent un *terminus post quem* du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. pour l'édification de ce bâtiment dont la fonction exacte demeure inconnue. En l'absence d'indices chronologiques plus précis, l'hypothèse d'une construction du Bas-Empire, voire du Haut Moyen Age n'est pas à exclure.

En conclusion, ces nouvelles investigations font apparaître le plan lacunaire de trois unités architecturales bien différenciées s'étagant en enfilade sur le versant est de la colline. Les récentes découvertes sont cependant insuffisantes pour authentifier le caractère sacré présumé des deux enclos se développant en amont du temple de *Derrière la Tour*.

Jacques Morel – N. Vuichard Pigueron  
FPA



Fig. 7. Avenches/Derrière la Tour – propriété Seynave. Les épaisses fondations du mur sud du bâtiment accolé au mur est de l'enclos amont. A partir du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

### 3. AVENCHES / Route du Faubourg 8

Habitat.  
CN 1185, 569 800/ 192 100. Altitude 458 m.  
Mars 2002.  
Ensembles MRA: AV 01/11147-11149.  
Transformation d'une villa. Sondage complémentaire.  
Investigations, documentation: P. Blanc, J.-P. Dal Bianco.  
Références bibliographiques: *BPA* 43, 2001, p. 276-277.

Une brève intervention a été menée dans une parcelle située en contrebas de la colline d'Avenches (n° 868) où quelques vestiges d'habitat avaient été documentés en octobre 2001 à l'occasion de l'agrandissement d'une villa familiale (fig. 1,3). Il s'agissait uniquement de redécaler deux murs de facture romaine, alors fortuitement repérés à quelques mètres en dehors de la stricte emprise des terrassements, et qui avaient aussitôt été réenfouis afin de ne pas freiner les travaux en cours.

Le report de ces maçonneries sur le plan archéologique n'apporte guère de précision sur l'organisation des bâtiments établis dans ce secteur. Il se confirme cependant que leur orientation a été dictée par la voie contournant la colline d'Avenches par le sud, à une trentaine de mètres en contrebas.

P. Blanc  
FPA

### 4. AVENCHES / A la Montagne, Aux Conches Dessus, Creux de la Vigne

Nécropole, artisanat, habitat, voirie.  
CN 1185, 570 700/193 000 et 570 800/192 840. Altitude 471 m.  
Mars-septembre 2002.  
Fouilles de sauvetage programmées et sondages exploratoires (travaux d'améliorations foncières *intra muros*). Surface fouillée env. 800 m<sup>2</sup>.  
Investigations, documentation: P. Blanc, A. Pantet.  
Références bibliographiques: Ph. Bridel, Les quartiers méridionaux d'*Aventicum* et la route menant à la Porte de l'Est - sondages exploratoires et premières hypothèses, *ASSPA* 74, 1991, p. 210-213; *BPA* 38, 1996, p. 101-102; *BPA* 43, 2001, p. 268-270; *ASSPA* 85, 2002, p. 308-310.

#### A la Montagne

Les investigations entreprises dès l'été 2001 au lieu-dit *A la Montagne* (fig. 1,4) dans le cadre des travaux d'améliorations foncières devant affecter cette région du site (fig. 8), ont repris en mars 2002 après quelques semaines d'interruption, pour se concentrer sur les deux secteurs les plus menacés par les ouvrages projetés (fig. 9): la zone funéraire d'une part, dont la fréquentation s'étend de 30/40 à 70/80 ap. J.-C. env., et immédiatement au sud d'une voie d'orientation est-ouest reliant les quartiers orientaux de la ville à la porte de l'Est (fig. 9,1), le secteur artisanal, en activité quant à lui à partir des années 70/80 du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

L'extension des fouilles dans le secteur nord de la nécropole a révélé une densité d'occupation que rien n'avait laissé prévoir jusqu'alors. Alors que la précédente campagne n'avait permis d'attester que le seul rite de l'incinération, la surface fouillée en 2002, à peine 80 m<sup>2</sup>, a en effet livré, hormis de nouvelles incinérations, les sépultures à inhumation d'une quinzaine d'individus adultes et de 19 nouveau-nés (fig. 10 et 11). S'ajoutent à cet inventaire les ossements épars de 3 ou 4 individus adultes, pour la plupart déplacés sans doute à l'époque romaine déjà.

Les niveaux de circulation contemporains de la nécropole n'ayant résisté ni à l'érosion ni à l'exploitation agricole de

cette parcelle, aucun trace d'aménagements de surface signalant la présence de ces sépultures n'a pu être observée. À une seule exception près, une inhumation d'adulte en cercueil, les tombes se présentent comme de simples fosses, creusées dans le substrat naturel graveleux de manière relativement grossière. L'orientation variable de ces sépultures ne laisse deviner aucune organisation particulière. La position des corps varie également, les individus inhumés sur le dos étant toutefois plus nombreux que ceux déposés sur le ventre ou le côté.

Les limites de cette zone funéraire ayant été repérées en 2001 au nord et au sud, une série de sondages exploratoires destinés à préciser son extension vers l'est a révélé dans cette direction la présence de sépultures jusqu'à une trentaine de mètres (fig. 9,2). Bien qu'en contrebas du secteur menacé, la limite occidentale de la nécropole reste indéterminée; sa surface peut donc être estimée à près de 1800 m<sup>2</sup>. Le secteur fouillé en 2001 et 2002, de 250 m<sup>2</sup>, est donc relativement peu étendu, ce qui restreint d'autant les observations quant à la distribution des sépultures au sein de la nécropole. Relevons toutefois que les tombes mises au jour se répartissent en deux groupes distants d'une dizaine de mètres, celui fouillé en 2001 d'où proviennent toutes les

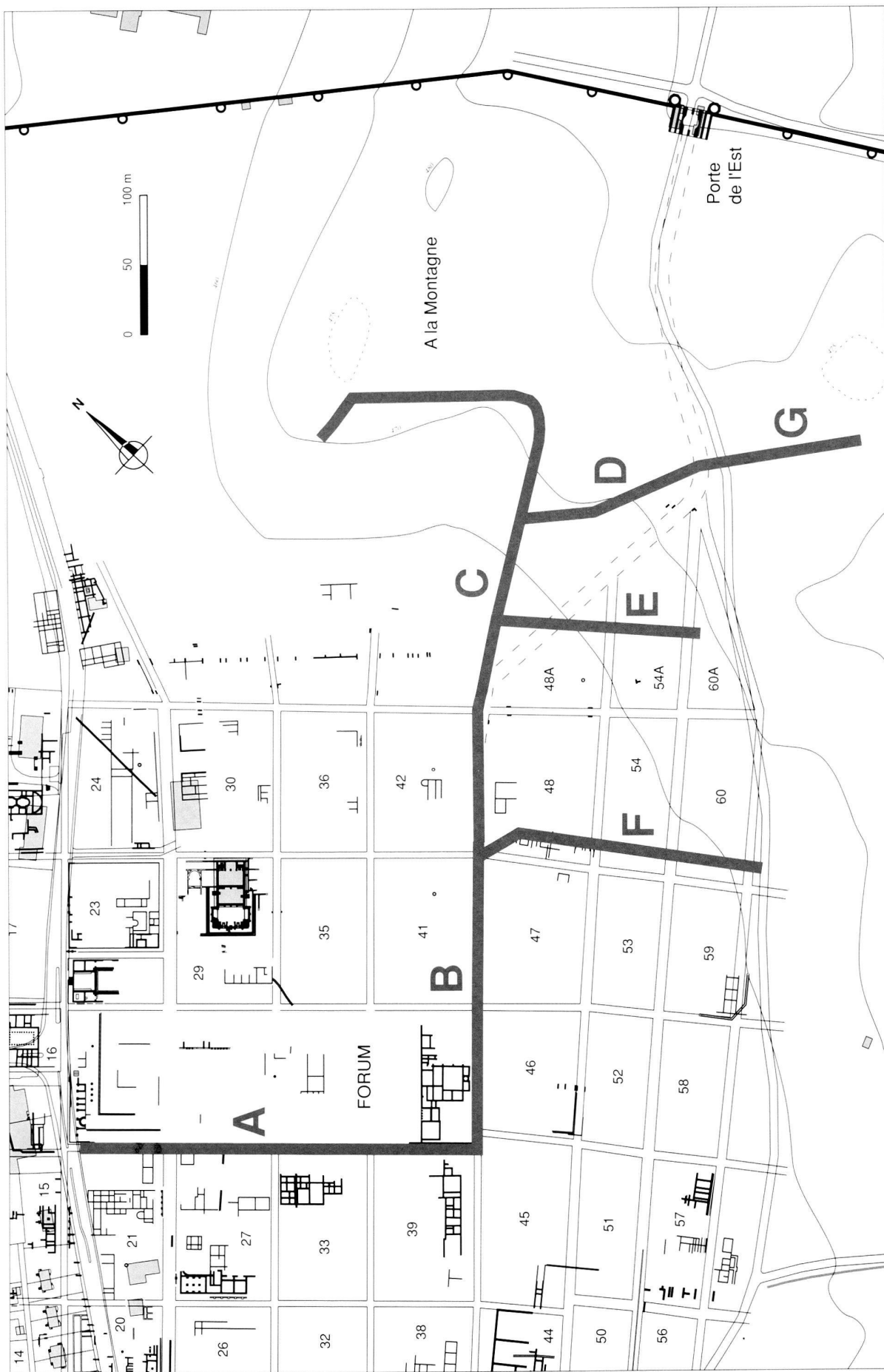


Fig. 8. Plan général de situation des interventions liées aux travaux d'améliorations foncières de 2001 (A la Montagne, Tranchée D), 2002 (A la Montagne, Tranchée D, E, F, G) et 2003 (Tranchées A, B, C, D, E, F).



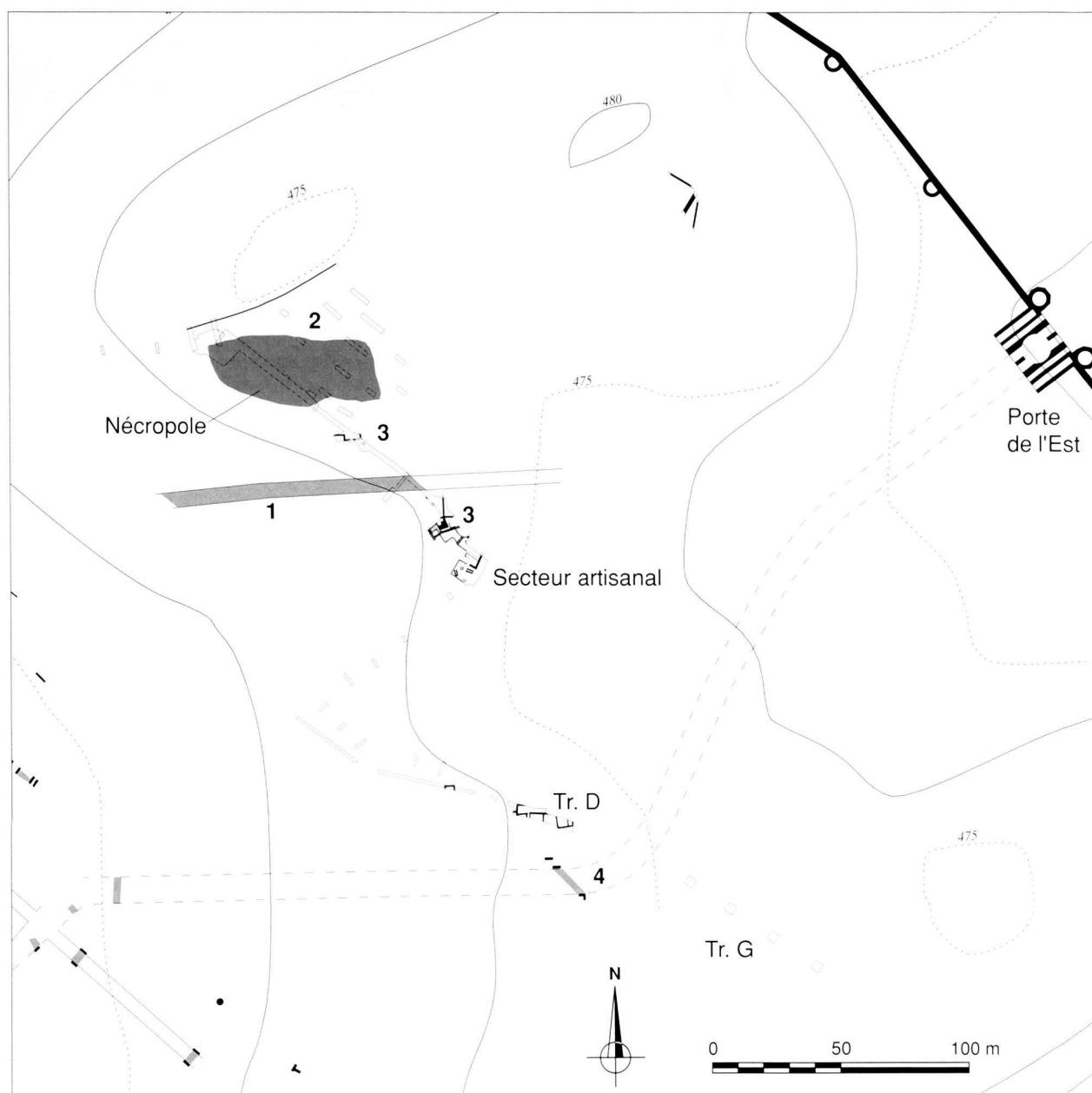


Fig. 9. Avenches/A la Montagne. Plan de situation des investigations réalisées en 2001 et 2002. Les chiffres renvoient au texte.

urnes cinéraires exhumées, le second se caractérisant par la présence conjointe des sépultures à incinération et à inhumation, ainsi que de plusieurs structures en fosse aux parois rubéfiées qui s'apparentent aux fosses de type *ustrinum*, puisqu'encore partiellement comblées de fragments d'os et de mobilier funéraire brûlés (fig. 12).

Le rare mobilier datant issu des tombes à inhumation (3 monnaies, 2 fibules) et les quelques évidences de chronologie relative relevées, tendent à démontrer la contemporanéité de l'ensemble des quelque 115 sépultures fouillées, attestant ainsi la coexistence à cette époque de ces deux rites funéraires. En l'état actuel de l'étude typochronologique du mobilier funéraire exhumé (fig. 13 et 14), l'hypothèse de l'abandon de la nécropole suite à la construction, dans les

années 70/80 du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., de l'enceinte de la nouvelle colonie, reste privilégiée.

Cette seconde campagne de fouille avait pour autre objectif principal de préciser l'organisation des aménagements occupant le secteur artisanal repéré en 2001 à une cinquantaine de mètres au sud de la nécropole, de l'autre côté de la chaussée traversant cette région du site (fig. 9).

La priorité accordée au dégagement complet des vestiges d'un four de potier partiellement observés l'année précédente, mais dont la fouille avait été reportée à des jours meilleurs, a permis de documenter de manière exhaustive cette installation dont ne subsistait que la partie inférieure (fig. 15). Conservée sur une hauteur de 50 cm au maximum, sa chambre de chauffe (240 x 60 cm) était constituée



Fig. 10. Avenches/A la Montagne - nécropole. Deux des tombes à inhumation d'adultes mises au jour dans le secteur nord de la nécropole (st. 183 et 184).



Fig. 11. Avenches/A la Montagne – nécropole. L'une des inhumations de nouveau-né mises au jour dans le secteur nord de la nécropole (st. 125). A la hauteur du bassin, on distingue une monnaie trouée près du bord pour être portée comme pendentif, peut-être avec la fonction d'une amulette (Inv. 01-02/11322-1). Il s'agit d'une pièce du type PROVIDENTIA (portrait d'Auguste divinisé à l'avant et autel au revers). Des restes organiques observés sur la corrosion de la monnaie ont permis de déterminer qu'au moment de son ensevelissement, l'enfant était enveloppé d'un tissu de laine (détermination du tissu A. Rast-Eicher, Ennenda) et qu'il reposait dans une caisse en bois.

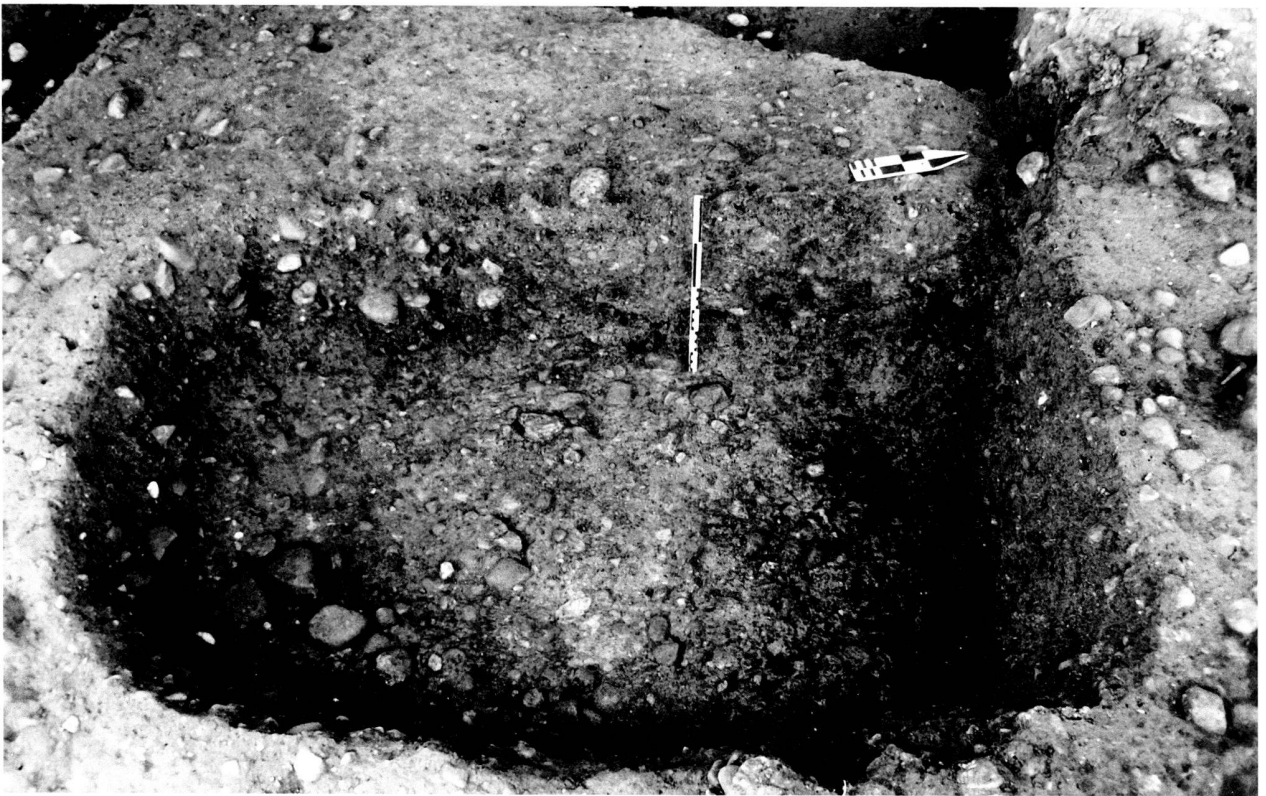


Fig. 12. Avenches/A la Montagne - nécropole. L'une des fosses à fond plat et aux parois rubéfiées (st. 91) ayant pu servir de réceptacle aux cendres d'un bûcher (ustrinum?). Dimensions: 120 x 170 x 50 cm.



Fig. 13. Avenches/A la Montagne - nécropole. Mobilier funéraire déposé en offrande secondaire dans quelques-unes des tombes à incinération: petites cruches, flacons à parfum en terre cuite glaçurée et en verre, coupe, gobelet, statuette en terre cuite représentant deux personnages enlacés, gobelet à paroi fine, cruches. Hauteur moyenne des objets 10 cm.

Balsamaire à glaçure plombifère, lapin avec oreilles couchées 01-02/11271-2 (st. 48); pot inv. 01-02/11286 (st. 69); petite cruche à glaçure plombifère: inv. 01-02/11289-1 (st. 73); balsamaire à glaçure plombifère, lion: inv. 01-02/11267-1 (st. 43); statuette d'un couple en terre cuite: inv. 01-02/11292-1 (st. 78); balsamaire à glaçure plombifère, lapin avec oreilles dressées: inv. 01-02/11292-2 (st. 78); petite cruche: inv. 01-02/11303-1 (st. 91), 01-02/11320-1 (st. 123). Photo MRA, J. Zbinden, Berne.



Fig. 14. Avenches/A la Montagne - nécropole. Pendentif phallique en bronze provenant de l'une des tombes à inhumation d'adulte. Longueur 1,8 cm. Inv. 01-02/11340-1. Photo MRA, J. Zbinden, Berne.

de briques de terre cuite d'une vingtaine de centimètres de côté. Des matériaux argileux de construction en réemploi dans ses parois confirment l'hypothèse de la présence successive dans ce secteur de plusieurs installations analogues. Les compléments d'investigations effectués à proximité de cette structure se sont d'ailleurs soldés par la découverte, à trois mètres de là, d'un deuxième four de potiers de dimensions comparables mais fortement arasé, puisque conservé sur une hauteur de 15 cm à peine.

Hormis la mise en évidence d'un puits et de plusieurs fosses et trous de poteaux dont il reste à préciser s'ils sont contemporains ou non des fours dégagés, les fouilles menées dans ce secteur ont permis le repérage partiel de deux fosses ayant servi de dépotoirs dont le comblement était exclusivement constitué de mobilier céramique présentant des défauts de cuisson. Les formes attestées, uniquement des productions locales en pâte grise et claire, situent l'activité des potiers dans ce secteur dans les années 70/80 du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. déjà, soit vingt à trente années plus tôt que ne l'avait tout d'abord laissé penser l'abondant mobilier récolté en 2001 dans un local sous appentis

proche des deux fours mentionnés ci-dessus. Fréquentée durant une cinquantaine d'années, cette zone artisanale pourrait avoir succédé à celle des faubourgs nord-est d'*Aventicum*, dont un habitat en pleine expansion a entraîné l'abandon dès l'époque flavienne. Une étude comparative du mobilier céramique produit dans ces deux secteurs en dira sans doute davantage.

Signalons enfin que l'ouverture en continu d'une tranchée de référence entre la zone funéraire et le secteur artisanal a permis de mettre en évidence les réfections successives de la chaussée d'orientation est-ouest traversant cette partie du site, de même que de préciser le plan des constructions qui la bordent (fig. 9,1 et 3).

### Aux Conches Dessus - Creux de la Vigne

Dans le cadre également des travaux d'améliorations foncières, des recherches ponctuelles ont eu lieu au mois de septembre de part et d'autre du chemin des Combes, à 250 m env. du mur d'enceinte.

Les 4 sondages ouverts sur le tracé d'une canalisation drainante destinée à assainir la parcelle fréquemment inondée du Creux de la Vigne (fig. 9,G) n'ont livré pratiquement aucune trace d'occupation de ce secteur à l'époque romaine, si ce n'est quelques tessons épars et de rares fragments de tuile comme on en rencontre sur l'ensemble du site. Apparue à une profondeur de 3 m env. en bordure du chemin des Combes, une couche de démolition d'un demi-mètre d'épaisseur constituée de moellons de calcaire jaune et de nombreux débris de tuiles, pourrait toutefois signaler la présence de constructions au sud de la chaussée repérée non loin de là en 1990 et assurant la liaison entre la ville romaine à la porte de l'Est (fig. 9,4).

Une tranchée ouverte à une quarantaine de mètres en contrebas du chemin des Combes, dans le prolongement des premiers sondages réalisés dans cette région en 2001 (fig. 9,D), a d'autre part révélé la présence d'un bâtiment



Fig. 15. Avenches/A la Montagne - secteur artisanal. L'un des deux fours de potiers dégagés dans le secteur artisanal.



Fig. 16. Avenches/Aux Conches-Dessus - tranchée D. Vue partielle, en direction de l'ouest, des vestiges fouillés en contrebas du chemin des Combes.

dont les vestiges maçonnés sont apparus pour certains à une vingtaine de centimètres seulement sous le couvert végétal. Son orientation a été déterminée par celle de la voie est-ouest mentionnée précédemment en bordure de laquelle il s'est développé.

Portant sur la stricte emprise des ouvrages prévus (canalisation et chemin bitumé), la fouille partielle de cette construction qui comprenait, dans son dernier état,

plusieurs grandes pièces dotées de sols de *terrazzo* (fig. 16), a mis en évidence les vestiges d'une habitation de terre et de bois et/ou en architecture mixte, à laquelle ont succédé au moins trois états maçonnés. Les dernières réfections constatées se caractérisent par le recours à des matériaux de constructions en réemploi, dont un petit autel domestique, et pourraient être tardives.

Si la fonction de ce bâtiment ne peut être précisée pour l'heure, il est possible que ce secteur, proche des ateliers de potiers mis au jour en 2001 à une centaine de mètres de là (*A la Montagne*), a pu lui aussi connaître, pour un temps du moins, une occupation à caractère artisanal. En témoigne la présence d'une structure en fosse partiellement fouillée dont le fond plat, dégagé sur 2 m<sup>2</sup> env., était soigneusement tapissé de galets, et le comblement constitué de matériaux argileux homogènes et compacts (fig. 17). Cet aménagement de forme quadrangulaire pourrait s'apparenter aux bassins de préparation de l'argile qui font partie des installations annexes des ateliers de potiers. Bien entendu, cette hypothèse demanderait à être vérifiée.

Signalons enfin la découverte inattendue, à 2 m environ à l'est et à l'extérieur des constructions dégagées, d'une sépulture à incinération apparue sous la forme d'une fosse quadrangulaire de 70 cm environ de côté et dont le comblement charbonneux a livré, hormis quelques clous, de nombreux fragments et esquilles d'os brûlés, probablement humains. Aucun élément de mobilier ne permet malheureusement de dater cette sépulture apparemment isolée. Sa présence à proximité d'une voie d'accès à la ville sans doute importante n'est pas sans rappeler le contexte de découverte de la proche nécropole *A la Montagne* et par conséquent laisse songeur!

L'étude du mobilier exhumé permettant de préciser la chronologie de ces constructions a été remise à plus tard, des compléments de fouille étant prévus dans ce secteur au printemps 2003.

P. Blanc  
FPA

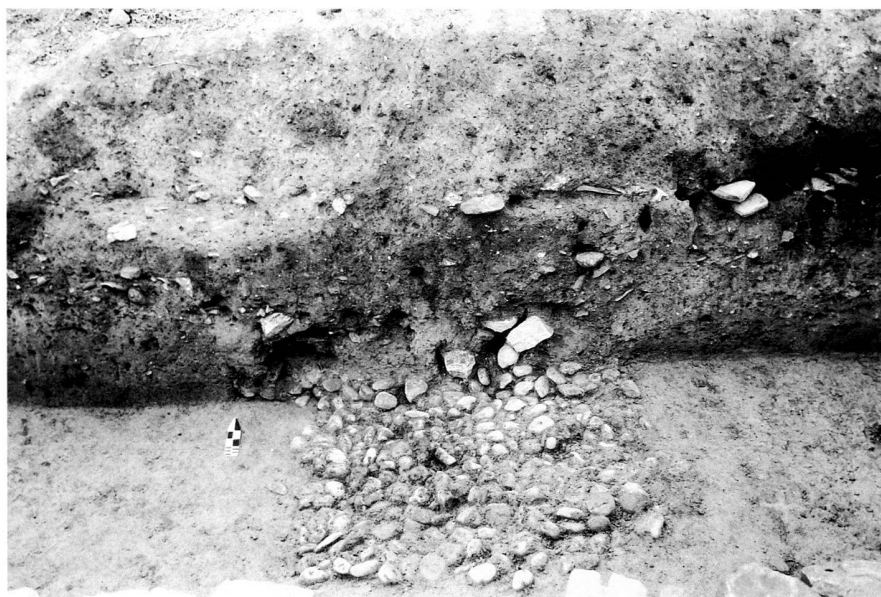


Fig. 17. Avenches/Aux Conches-Dessus - tranchée D. Partie inférieure d'une structure en fosse s'apparentant aux bassins de préparation de l'argile.

## 5. AVENCHES / Coteaux de Donatyre, En Budeire, Sur Saint-Martin, En Perey Jaquemoux

CN 1185, 191'500 à 192'900/570'500 à 571'200. Altitude 457-497 m.  
Juin et août 2002.  
Sondages préliminaires. Surface explorée env. 50 m<sup>2</sup>.  
Investigations, documentation : A. Pantet.  
Ensemble MRA : AV 02/11222.  
Références bibliographiques : *BPA* 39, 1997, p. 207.

Une campagne de sondages préliminaires a été entreprise en accord avec le Service des améliorations foncières du canton de Vaud et le Syndicat AF de Donatyre-Avenches dans le cadre de la deuxième étape des travaux collectifs prévus sur le territoire de ces deux communes. Les parcelles concernées se situent dans la moitié sud de la surface circonscrite par le mur d'enceinte (fig. 1,5), plus précisément sur les pentes et au sommet des coteaux qui s'étendent entre le théâtre antique et le village de Donatyre (lieux-dits *Sur Saint-Martin, En Budeire*), ainsi qu'au sud de la porte de l'Est (*En Perey Jaquemoux*).

L'établissement de ce diagnostic archéologique a nécessité l'ouverture d'une trentaine de sondages mécaniques. D'une longueur moyenne de 1,50 m pour une largeur de 1 m et une profondeur variant entre 0,70 et 2,50 m, ceux-ci ont été pratiqués à 25 m d'intervalle sur le tracé des futurs collecteurs des eaux de drainage.

Les sondages réalisés à proximité de la fontaine de *Budeire* n'ont révélé aucune trace d'aménagements liés à un éventuel captage de source antique.

De même, l'exploration dans les régions *Sur Saint-Martin* et *En Perey Jaquemoux* a révélé un sous-sol exempt de tout vestige, à l'exception d'une couche de démolition mise en évidence près de la tour n° 71 du mur d'enceinte et qui résulte vraisemblablement du démantèlement de cet ouvrage.

On ne saurait cependant exclure, sur la foi d'observations aussi ponctuelles, toute possibilité d'occupation ou de fréquentation de ces secteurs *intra muros* encore méconnus.

A. Pantet  
FPA

## 6. AVENCHES / Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est

Habitat, voirie.  
CN 1185, 570 650/192 700. Altitude 451-469 m.  
Juillet-décembre 2002.  
Fouille de sauvetage programmée en tranchées (travaux d'améliorations foncières *intra muros*). Surface explorée env. 650 m<sup>2</sup>.  
Investigations, documentation : A. Pantet, A. Mazur, J.-P. Dal Bianco.  
Références bibliographiques : Ph. Bridel, Les quartiers méridionaux d'*Aventicum* et la route menant à la Porte de l'Est - sondages exploratoires et premières hypothèses, *ASSPA* 74, 1991, p. 210-213; *BPA* 38, 1996, p. 101-102.

Le deuxième semestre 2002 a vu les investigations archéologiques liées au programme d'améliorations foncières s'étendre dans les quartiers sud-est d'*Aventicum*, un secteur méconnu des archéologues (fig. 1,6). En effet, l'extension du tissu urbain dans ce secteur était jusqu'à présent uniquement signalée par quelques découvertes disséminées faites au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, puis par une série de mesures géo-électriques, effectuée en 1972, et de photographies aériennes prises entre 1980 et 1989, lesquelles ont détecté la présence de rues et de bâtiments établis suivant deux orientations distinctes. Faisant suite à une première campagne de sondages réalisée en 1990, les deux grandes tranchées exploratoires projetées en 2002 sur le tracé de futures canalisations drainantes avaient donc pour principal objectif la récolte d'informations sur l'organisation du réseau routier antique et le développement des rangées d'*insulae* méridionales dont le report au plan archéologique d'Avenches est hypothétique (fig. 1, *insulae* 44 à 60).

Distantes de 150 m, ces deux tranchées parallèles ont été ouvertes à la pelle mécanique, puis explorées manuellement sur une longueur totale de 306 m, pour une largeur moyenne de 2 m et une profondeur variant entre 1,50 et 2,50 m (fig. 8,E-F). En regard des niveaux d'implantation des collecteurs, plusieurs surcreusements ont été nécessaires pour atteindre les limons morainiques du terrain naturel et obtenir une séquence stratigraphique complète.

Achevées en décembre 2002, ces fouilles ont permis d'enregistrer une importante somme de données qui sont actuellement en cours d'élaboration. Les résultats provisoires permettent néanmoins d'entrevoir l'ampleur et la nature de l'occupation antique au pied du coteau de Donatyre entre les premières décennies de notre ère et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Ils fournissent en même temps les premières corrections à apporter au découpage théorique des quartiers touchés par ces deux tranchées. En l'état actuel de la recherche, les résultats obtenus en 2002 peuvent se résumer de la manière suivante :

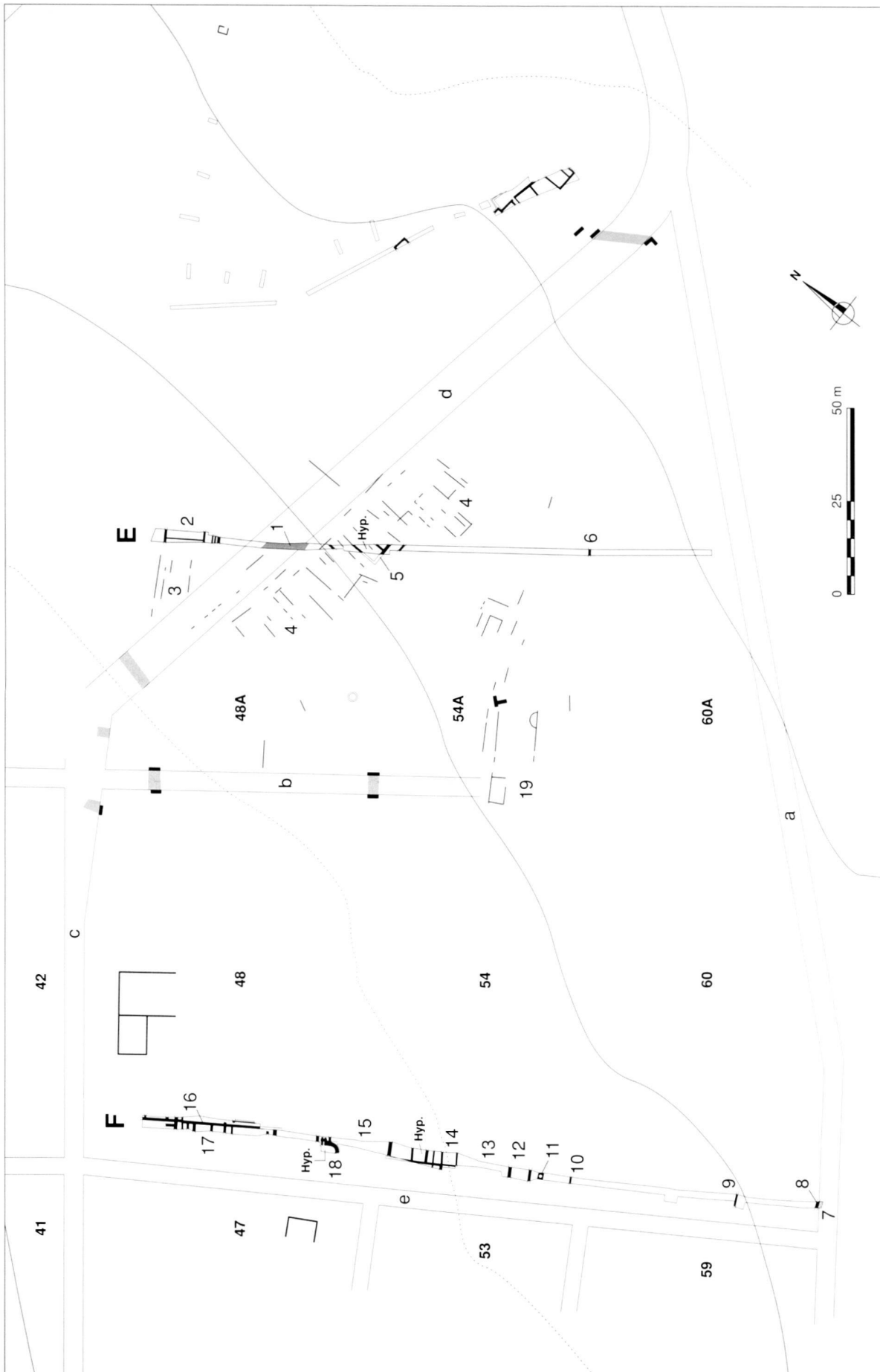


Fig. 18. Avenches/Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est. Report au plan archéologique des vestiges mis au jour en 2003 dans les tranchées E et F, ainsi que ceux détectés par photographie aérienne. Les chiffres et les lettres renvoient au texte.

## La tranchée E (quartiers 48A, 54A et 60A)

Longue de 120 m, cette tranchée a été ouverte suivant un axe nord-ouest/sud-est à l'intérieur des quartiers 48 A, 54 A et 60 A qui s'inscrivent dans une vaste parcelle triangulaire (env. 12'000 m<sup>2</sup>) sise à l'angle sud-est du réseau d'*insulae* (fig. 18,E). Celle-ci est délimitée au sud par la route ponctuellement attestée qui longe le pied du coteau entre le théâtre romain et la Porte de l'Est (fig. 18,a), à l'ouest par une rue cardinale dont seule la portion nord est connue (fig. 18,b), et à l'est par une grande artère qui prolonge la voie décumane passant à l'arrière du *forum* et de l'*insula* 42 (fig. 18,c), puis bifurque à 45° pour remonter en direction de la Porte de l'Est (fig. 18,d). Relevée dans deux des sondages réalisés en 1990, cette route d'orientation est-ouest a été recoupée une troisième fois en 2002, confirmant ainsi son tracé oblique et rectiligne, ainsi que la largeur maximale de sa chaussée empierrée, d'environ 10 m (fig. 18,1). En outre, les récentes investigations apportent les premiers repères chronologiques concernant l'évolution de cet important axe routier et donnent un aperçu des constructions riveraines qui se sont développées selon deux axes distincts.

### La zone nord

Les témoignages d'occupation les plus précoces remontent à la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et ont été localisés à l'intérieur de la parcelle sise au nord de la voie oblique. Ils se caractérisent par la mise en place d'un remblai préparatoire destiné à recevoir un bâtiment en architecture légère doté de minces parois en terre revêtues d'un enduit mural de chaux beige et reposant sur de simples sablières basses dépourvues de solins. Ces vestiges fort disparates paraissent s'insérer d'emblée dans la trame urbaine régulière. Leur orientation doit en effet se calquer sur le prolongement vers l'est du *decumanus* séparant les *insulae* voisines 42 et 48, une rue qui n'a pas encore été atteinte par la fouille en tranchée.

L'extension de ce premier habitat vers le sud est apparemment limitée par un grand fossé à fond plat et aux parois verticales, large de 4 m pour une profondeur de 0,60 m, sis en bordure de l'axe routier oblique. Antérieur à ce dernier, ce fossé va cependant être maintenu, avec des dimensions plus restreintes, lors de l'aménagement de la première chaussée (6 m de large), entre l'époque flavienne et la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Probablement en relation avec la création de l'enceinte de la ville, la réalisation de ce projet édilitaire est manifestement à l'origine de l'essor qu'a connu ce secteur sis entre plaine et coteau. Au nord de cette voie, ce développement se traduit par l'édification d'un nouveau bâtiment maçonné qui reprend la même orientation que l'habitat en terre qu'il supplante (fig. 18,2). La vision très partielle qu'offre cette fouille linéaire signale une habitation équipée de grands locaux, de 10 m de long (fig. 19), devancés par une galerie ou portique méridional sous lequel court une canalisation. Les vestiges repérés par la photographie aérienne supposent que ce bâtiment s'étendait vers l'ouest, jusqu'en bordure de



Fig. 19. Avenches/Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est. Tranchée E. Vue des vestiges de l'habitat maçonné nord. Époque flavienne – première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

la voie oblique (fig. 18,3). De même, le report au plan archéologique des données de la détection aérienne mentionnent la présence, sur toute la frange sud de la voie oblique, d'une série de bâtiments qui s'orientent suivant l'axe routier qu'ils bordent (fig. 18,4). Ces repérages aériens trouvent confirmation de l'existence de ces bâtiments et de leur orientation avec la mise en évidence au sol d'une portion de l'une de ces unités architecturales (fig. 18,5). Munie du système de chauffage par hypocauste, cette habitation remonte au début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et est semblable-t-il contemporaine de la voie oblique.

Les observations stratigraphiques ont démontré que cette rue avait, au cours des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère, subi au moins deux importantes réfections se traduisant par des assainissements et réaménagements de son bas-côté nord visant à l'élargissement de la chaussée. Celle-ci est progressivement passée de 6 à 10 m, après la mise en place d'importantes recharges de galets qui ont porté l'épaisseur maximale de la rue à environ 1,10 m.

En ce qui concerne les habitations riveraines nord et sud, elles ont apparemment subi quelques modifications intérieures et adjonctions de locaux, sans qu'il soit possible de mesurer l'ampleur et la chronologie de ces transformations. Le mobilier issu des niveaux de démolition de ces bâtiments tend à placer leur abandon aux environs du milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.



### La zone sud

Enfin, l'exploration de la partie sud de cette tranchée a révélé un vaste secteur au sous-sol humide non bâti. Aucun vestige notable n'est en effet apparu hormis un mur de terrasse isolé (fig. 18,6). Outre cette faible colonisation du sol, le principal fait marquant est l'absence de tout passage des rues censées délimiter les quartiers présumés 48A, 54A et 60A avant de rejoindre la voie oblique. Ce constat implique par conséquent une première modification du réseau routier jusqu'à présent proposé pour ce secteur où désormais, la voie oblique et celle arrivant depuis le théâtre en direction de la Porte de l'Est font figure d'axes principaux.

### La tranchée F (*insulae* 48, 54 et 60)

#### La zone sud

Cette impression est confirmée par les observations faites dans la tranchée occidentale où aucune trace des *decumani* séparant les îlots supposés 48, 54 et 60 n'a été relevée (fig. 18,F). Même constat également pour la zone sud qui, bien qu'en bordure de l'axe routier théâtre-Porte de l'Est partiellement mis en évidence en limite de fouille (fig. 18,7), apparaît vierge de constructions. Outre une fosse remplie de sédiments charbonneux – foyer ou vidange de foyer –, peut-être antérieure à l'époque romaine, apparue sous une épaisse couche de sédiments limoneux en bordure de la voie menant du théâtre romain à la Porte de l'Est, les premières activités dans ce secteur à faible pendage régulier (5,4%) remontent au milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et se résument à une série de fosses, fossés et drainages épars. Ces aménagements doivent précéder de peu la création de la voie sud qui obtient un *terminus post quem* des années 50/60 du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. pour la mise en place de sa première chaussée. Durant son utilisation, le niveau de circulation de cette rue, dont le tracé restitué reprend approximativement celui de l'actuel Chemin des Combes, a été rehaussé d'une cinquantaine de centimètres et s'est vu bordé au nord par un mur de clôture ou parapet (fig. 18,8). Ces travaux d'édilité, qui semblent survenir dans le courant de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, sont probablement allés de pair avec la création de terrasses dans la zone sud, attestées par deux murs perpendiculaires à la pente (fig. 18,9-10). Ainsi rythmés, ces grands espaces à ciel ouvert ont peut-être été réservés à des activités agricoles et/ou maraîchères; ils s'étendent sur près de 70 m, jusqu'aux premières habitations sises à la hauteur des *insulae* 53-54, lesquelles semblent marquer la limite méridionale du tissu urbain dans cette partie de la plaine (fig. 18).

#### La zone nord

L'exploration de ce secteur a révélé une forte densité de vestiges que l'on peut rattacher à deux unités architecturales distinctes, malgré l'absence de repères nets de démarcation (route, voirie...). A l'image du bâtiment nord repéré dans la tranchée E (fig. 18,2), ces demeures s'inscrivent dans la trame urbaine orthogonale.

Autant que l'on puisse en juger, compte tenu du champ d'observation restreint, la maison méridionale s'étire sur

une longueur d'environ 50 m et se décline du sud au nord de la manière suivante: une avant-cour accueillant un puits (fig. 18,11) devance vraisemblablement une galerie de façade de 5 m de large (fig. 18,12); à l'arrière de celle-ci s'ouvre une seconde cour intérieure qui s'étire sur quelque 13 m (fig. 18,13), jusqu'à un corps de bâtiment (principal?) long d'une vingtaine de mètres (fig. 18,14). Érigé à partir de l'époque flavienne, ce bâtiment abrite plusieurs pièces en enfilade qui se sont superposées à une première habitation plus modeste avec cour et foyers du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Les vestiges de cette demeure témoignent de plusieurs transformations de sa partition interne qui ont été accompagnées à chaque fois de la pose de nouveaux sols de *terrazzo* (fig. 20). Durant son affectation, jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. elle a également été équipée d'une salle hypocaustée ornée d'une mosaïque dont ne subsistent que quelques fragments délaissés par les fouilles anciennes. Il pourrait s'agir des restes de l'un des pavements mis au jour en 1896 et que mentionne le plan de 1905 dressé par A. Rosset.

Située dans le prolongement du *decumanus* séparant les *insulae* occidentales 47 et 53, une cour de transition sépare la demeure méridionale du complexe architectural nord (fig. 18,15). Longue d'une douzaine de mètres, elle a accueilli en son sein les activités de chantier liées à l'édification de ces habitations, notamment des fosses et un récipient (tonneau) remplis de chaux.

De l'autre côté de cet espace, la demeure nord se déploie sur plus d'une cinquantaine de mètres. La densité et la complexité de ses vestiges témoignent de pas moins de six phases d'occupation et de réfections, au terme desquelles le niveau de circulation originel s'est vu progressivement



Fig. 20. Avenches/Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est. Tranchée F. Vue partielle des sols de *terrazzo* et de l'hypocauste de la demeure méridionale. Époque flavienne – première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

rehaussé de plus de 1,60 m, consécutivement à l'apport d'importants remblais : la première occupation remonte à la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère ; elle est caractérisée par la mise en œuvre d'une architecture de terre, de pierre et de bois pour les parois de pièces munies de sols de mortier de chaux qui jouxtent une cour dans laquelle a été aménagée une série de foyers en dalles de terre cuite. Ces locaux sont confinés dans la zone la plus septentrionale de la tranchée où ils se trouvent adossés à un mur de terrasse maçonné d'axe nord-sud. Repris au cours de chacune des phases suivantes, le tracé de ce mur matérialise peut-être une limite parcellaire qui a été maintenue jusqu'à l'abandon du site (fig. 18,16). La succession de réfections et d'adjonctions apportées aux premières installations, entre 40 et 70 ap. J.-C., ont ensuite fait place, vers la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., à un important programme architectural où prédomine l'usage de la maçonnerie pour les nouvelles pièces (fig. 18,17 et fig. 21). A l'instar de la demeure méridionale, l'habitation nord a été dotée d'hypocaustes, tel le local en hémicycle ou à abside sis au sud (fig. 18,18). Sa forme pourrait l'apparenter au vaste hémicycle mis au jour en 1896 et figurant, de manière sans doute surdimensionnée, sur le plan de 1905. L'imposant *prae-furnium* en blocs de molasse (fig. 22) qui alimentait cette pièce peut, par comparaison avec les chaufferies équipant les établissements thermaux aventiciens, faire penser à un complexe balnéaire aménagé légèrement à l'écart du corps de bâtiment nord.

Enfin, l'ultime phase de transformations, peut-être synonyme d'une réoccupation des lieux, se traduit par la suppression de certains murs du corps nord au profit de nouvelles subdivisions, l'implantation d'une canalisation maçonnée à fond de *tegulae* et la pose de nouveaux sols de *terrazzo*. En outre, l'une des pièces a été désaffectée pour recevoir une série de maçonneries, parmi lesquelles une sorte de conduit pour un foyer et un muret se prolongeant par une sorte de niche (fig. 21). La fonction de ce dispositif (fumoir ?), accolé à l'un des murs de la pièce en question, reste à préciser. De même, les indices chronologiques pour ces réaménagements font actuellement défaut.

## Conclusions provisoires

Ce premier bilan met en exergue l'implantation relativement précoce d'un habitat à la périphérie sud-est du *forum* et de ses *insulae* voisines : comme dans d'autres secteurs de la ville romaine, cette région semble connaître un important essor architectural entre l'époque flavienne et la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., parallèlement à la mise en place d'un programme édilitaire dont fait partie la réalisation d'un axe de communication partant du centre-ville en direction de la Porte de l'Est. Curieusement, ce programme d'urbanisation n'a pas prévu la régularisation de ces quartiers. En l'absence de voies décumanes, ce sont probablement les rues cardinales (fig. 18,b et e) qui ont assuré la desserte de ces nouvelles demeures. Ces rues, dont le tracé n'est que partiellement attesté, ne se sont peut-être pas prolongées au-delà des habitations : c'est du moins ce que semble indiquer le vestige d'un bâtiment repéré par la pho-



Fig. 21. Avenches/Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est. Tranchée E. Les vestiges maçonnés de la demeure nord. Au premier plan, la série d'aménagements « tardifs » (canal-foyer, muret et local à niche) prenant place sur le sol de l'une des pièces désaffectées. Dès III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ?

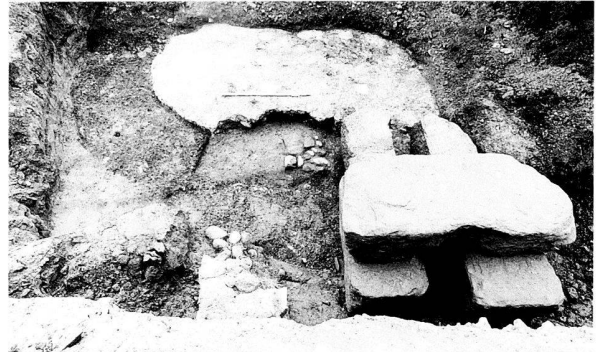


Fig. 22. Avenches/Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est. Tranchée E. Amorce du local hypocausté en hémicycle de la demeure nord. Au premier plan, son *prae-furnium* en molasse. Epoque flavienne – première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

tographie aérienne, et qui, une fois reporté au plan archéologique, barre la rue cardinale est (fig. 18,19). En dépit des nombreux flous persistants, ces fouilles linéaires viennent cependant préciser l'image des quartiers sud-est. De précieux compléments sont encore attendus en 2003 avec l'exploration des extensions nord des tranchées E et F et l'ouverture du tronçon C (fig. 8,C), sis au point d'articulation entre ces habitations périphériques et la voirie longeant au sud la zone du *forum* et ses *insulae* adjacentes.

J. Morel - A. Pantet  
FPA

## 7. AVENCHES / *Petite Poya*

Habitat?  
CN 1185, 569 899/192 222. Altitude 460 m.  
Août 2002.  
Ensembles MRA: AV 02/11217-11221.  
Surveillance programmée. Surface décapée: 140 m<sup>2</sup>.  
Investigations, documentation: N. Vuichard Pigueron.  
Références bibliographiques: *BPA* 39, 1997, p. 205-206.

La construction d'un garage et d'un couvert pour voitures sur une parcelle située sur le versant sud-ouest de la colline d'Avenches (parcelle n° 1761), a nécessité un suivi des travaux de terrassements qui n'ont eu qu'un faible impact sur le sous-sol archéologique (fig. 1,7).

Seule une fosse de forme quadrangulaire, apparue immédiatement sous le couvert végétal, a été partiellement observée dans une étroite tranchée, à 7 m environ à l'est du chemin de la *Petite Poya*. Les diverses strates de son comblement ont livré, outre quelques fragments de calcaire jaune et de *tegulae*, quelques clous et ossements animaux, ainsi

que du mobilier céramique qui s'échelonne de la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. au III<sup>e</sup> siècle.

Aucun lien ne peut être établi entre cette structure isolée et les maçonneries vues en 1947 à une vingtaine de mètres à l'est ou encore les constructions mises au jour en 1997 à l'ouest du chemin de la *Petite Poya*, au lieu-dit *En St-Etienne*.

N. Vuichard Pigueron  
FPA

## 8. AVENCHES / *En Pré Mermoud*

CN 1185, 569 360/191 440. Altitude 450 m.  
Septembre 2002.  
Surveillance programmée. Surface explorée: 50 m<sup>2</sup>.  
Investigations, documentation: A. Pantet.  
Références bibliographiques: J.-P. Aubert, Les aqueducs d'*Aventicum*. *BPA* 20, 1969, p. 23-36; *BPA* 39, 1997, p. 207.

Conjointement à la construction d'une écurie et d'un silo, la création d'une fosse à lisier sur une propriété agricole située au lieu-dit *En Pré Mermoud* (parcelle 2832) a impliqué un suivi des travaux d'excavation (fig. 1,8). Cette surveillance avait pour but de détecter l'un des aqueducs romains (aqueduc de *Coppet* et/ou aqueduc de *Bonne Fontaine*) supposé traverser ce secteur en direction de la ville romaine.

Aucun vestige archéologique n'a été observé à l'intérieur du périmètre excavé jusqu'à une profondeur de 3,50 m.

A. Pantet  
FPA

## 9. AVENCHES / *En Selley - théâtre*

Théâtre  
CN 1185, 570 300/192 200. Altitude 455 m.  
9 septembre 2002 - 11 octobre 2002.  
Ensembles MRA: AV 00/11141, 11226-11247.  
Fouilles programmées (sondages). Surface fouillée env. 50 m<sup>2</sup>.  
Investigations, documentation: G. Matter, N. Vuichard Pigueron, S. Thorimbert, C. Grezet.  
Références bibliographiques: Fouilles (et réfections) du Pro Aventico, *BPA* 3-14, 1890-1944; E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Lausanne, 1919, p. 72-80; G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Berne, 1964, p. 60-66; H. Bögli, *Aventicum. La ville romaine et le Musée* (Guides archéologiques de la Suisse 19) 1996<sup>3</sup>, p. 30-33; J.-P. Dal Bianco *et al.*, *Le théâtre d'Aventicum sur le devant de la scène, Aventicum*, Nouvelles Informations de l'Association Pro Aventico 1998.3; *BPA* 40, 1998, p. 211-212; G. Matter *et al.*, Die Sondierungen am römischen Theater, En Selley, Avenches 1998/1999, *BPA* 41, 1999, p. 147-198; *ASSPA* 83, 2000, p. 229-230.

Les campagnes de sondages et de tranchées exploratoires réalisées en 1998 et 1999 aux abords immédiats du théâtre gallo-romain d'Avenches ont motivé la mise sur pied en 2001 par la Fondation Pro Aventico, d'un important programme de recherche (fig. 1,9). Conjointement à l'étude

des documents d'archives concernant les fouilles anciennes et les travaux de restauration successifs de l'édifice, le projet prévoyait trois campagnes de fouilles sur trois ans, avec pour principal objectif de retracer les différentes étapes de la construction du bâtiment et d'en préciser l'architecture.

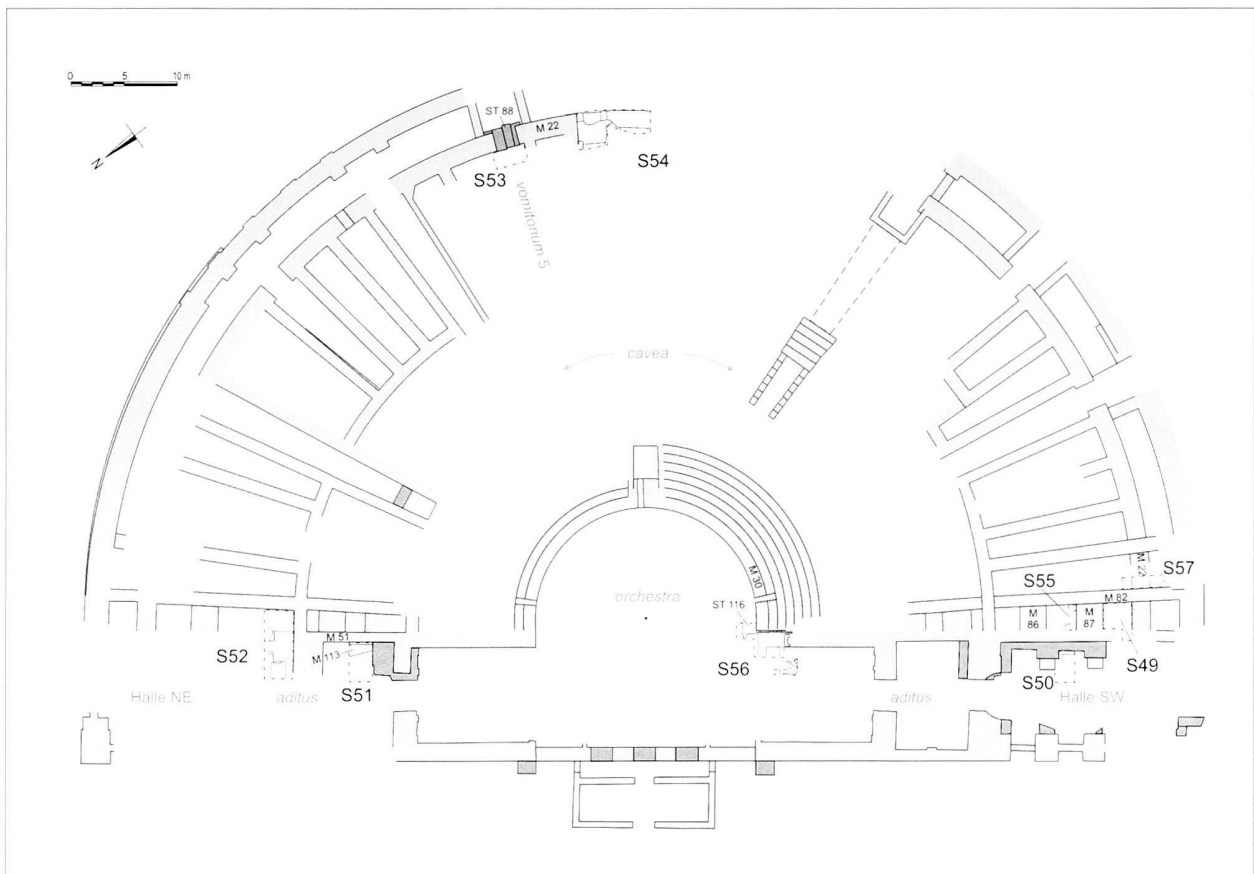


Fig. 23. Avenches/En Selley, théâtre. Plan de situation des sondages 2002, S 49 à 57.



Fig. 24. Avenches/En Selley, théâtre. Sondage 51. Superposition du mur du théâtre M 51, à l'arrière plan, aux fondations d'un mur antérieur à l'édifice M 113.

La signification culturelle d'un tel monument à *Aventicum*, son intégration au complexe architectural dont le sanctuaire du Cigognier constitue le second pôle, ou encore sa transformation tardive en forteresse, sont autant d'aspects également pris en compte dans le cadre de cette recherche.

Grâce au soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique, la mise en œuvre de ce projet a débuté en janvier 2002, et une première campagne de fouille, dont les résultats sont résumés ci-dessous, a été entreprise aux mois de septembre et octobre de cette même année.

Il s'agissait, dans les sondages S 49 à 52, 55 et 57, d'étudier la zone de contact entre la *cavea* et les deux *aditus* (fig. 23, N-E et S-W *Halle*). Les observations réalisées au niveau des fondations des murs démontrent clairement que plusieurs transformations et/ou réparations ont été entreprises dans cette zone particulièrement sujette à des problèmes de statique. Ainsi, les constructions en voûte des deux entrées des *aditus* ont été visiblement renforcées par des aménagements venus s'y ajouter ultérieurement. Les défauts qui ont causé ces mesures de consolidation remontent donc vraisemblablement à la planification originale de ces deux vestibules. D'importantes réfections ont ainsi été documentées à la hauteur du mur limite sud-ouest de la *cavea* (M 82) : du côté de l'*aditus*, ce mur semble en effet avoir à tel point subi la pression exercée par les remblais de construction de la *cavea*, que l'on s'est vu contraint d'en réparer le parement à partir de ses fondations. Deux

maçonneries massives, M 86 et M 87, ont par la suite été construites afin d'étayer ce mur.

Dans le sondage pratiqué dans l'*aditus* nord-est (fig. 23, S 51) sont apparus les restes d'un mur, M 113, dont la destruction a probablement précédé l'édification même du théâtre (fig. 24). La fonction et l'interprétation de ce mur restent pour l'instant peu claires et ne pourront être précisées qu'en tenant compte de l'ensemble des données relatives aux aménagements antérieurs au théâtre.

Le sondage 53, situé à l'entrée du *vomitorium* 5, a d'autre part permis d'observer l'amorce de l'escalier d'accès aux gradins supérieurs de la *cavea*. Aucune de ses marches n'était malheureusement conservée, probablement victimes des récupérateurs de pierre. Les remblais de construction de l'escalier étaient par contre encore en place, permettant ainsi d'en restituer l'angle minimal de montée. Des traces de taille et des repères observés sur les dalles de sol en grès coquillier conservées à l'entrée du *vomitorium*, (fig. 23, St 88) signalent par ailleurs la position exacte de la première marche (fig. 25).

Sous les remblais de construction de cet escalier sont apparus des niveaux contemporains d'une occupation antérieure au théâtre. Le mobilier qui en provient permet de situer la construction de l'édifice vers 100 ap. J.-C., confirmant ainsi les résultats obtenus lors des investigations de 1998/99.

Dans le sondage 54 a été redégagée l'arase, restaurée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et peu à peu recouverte de sédiments, du mur périphérique M 22. La maçonnerie originale n'a pas pu être observée, pas plus que les niveaux archéologiques pouvant s'y rattacher.



Fig. 25. Avenches/En Selley, théâtre. Sondage 53. Entrée du vomitorium 5 et reconstitution graphique des premières marches de l'escalier d'accès aux gradins supérieurs de la *cavea*. Les remblais de construction de cet escalier sont visibles à droite.

Enfin, un autre sondage (S 56) a été ouvert à la jonction de l'*aditus* sud-ouest et de l'*orchestra* (fig. 23). A cet endroit est apparue dans l'*orchestra* une sorte de radier (St 116) qui semble se développer le long du mur de l'*orchestra* M 30. Cet aménagement pourrait avoir servi de soubassement à des dalles ou à des gradins qui n'ont pas subsisté.

G. Matter  
FPA  
(traduction P. Blanc)

## 10. AVENCHES / *Insula 3 nord-est – En Pré-Vert*

Habitat, voirie.

CN 1185, 569 960/192 890. Altitude 438 m.

Octobre 2002-février 2003.

Fouille de sauvetage programmée (construction d'une centrale de production de chaleur pour le thermoréseau). Surface explorée env. 1'500 m<sup>2</sup>.

Investigations, documentation: N. Vuichard Piguéron, S. Thorimbert, L. Francey, M. Ricottier, S. Bündgen, J.-P. Dal Bianco.

Références bibliographiques: *BPA* 37, 1995, p. 211-212.

En automne 2002, l'intention de la société Thermoréseau Avenches S.A. de doter la ville d'un système de chauffage à distance et au bois sillonnant la quasi totalité du sous-sol de l'ancienne capitale de l'Helvétie romaine s'est concrétisée avec la mise sur pied du programme de construction d'une centrale de production de chaleur au voisinage de la scierie du *Pré-Vert* et de la voie CFF (fig. 1,10). Face à la menace que représentait ce projet pour les vestiges des quartiers périphériques nord antiques, des fouilles de sauvetage ont été réalisées sur l'emprise de la future construction (env. 1'500 m<sup>2</sup>), laquelle prévoyait notamment l'implantation de silos à 6 m de profondeur. Fractionnées en trois tranches successives, les investigations archéologiques se sont déroulées dans un contexte d'urgence et dans des conditions climatiques souvent défavorables

(pluie, neige et gel). La dernière étape de fouille devrait s'achever au début du mois de mars 2003. Par conséquent, les résultats partiels de ces recherches livrés ici le sont à titre provisoire, notamment en ce qui concerne les indices chronologiques avancés: ceux-ci reposent en effet sur un très faible échantillonnage de l'abondant mobilier céramique récolté qui n'a pu encore être examiné dans son ensemble.

### Situation et implantation de la *domus*

En dépit de ces contraintes, les investigations ont mis au jour, à relativement faible profondeur (entre -0,40 et -0,50 m), la portion d'une grande demeure de plus de 1'000 m<sup>2</sup>, se déployant *intra muros* au-delà des limites de

fouille nord et est. Les vestiges exhumés sont cependant suffisamment explicites pour que l'on puisse entrapercevoir l'organisation de cette habitation qui, bien qu'excentrée, est orientée selon la trame urbaine orthogonale (fig. 26). Son édification semble survenir entre le milieu et la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, dans une zone marécageuse située à quelque 120 m de l'enceinte nord de la ville romaine. La nature constamment humide du sous-sol, avec la présence d'une nappe phréatique à moins de 2 m sous les fondations de la future *domus* a amené les bâtisseurs à procéder à des travaux d'assainissement préalables. Ceux-ci ont inclus l'implantation d'un réseau de canalisations et de drains constitués de tuyaux en terre cuite, ainsi que la mise en place ponctuelle d'épais couches de chaux intercalaires dans les remblais de mise à niveau. Enfin, certains sols de *terrazzo* ont pris assise sur une chape d'étanchéité en béton de tuileau. Hormis un long fossé (de drainage?) d'axe nord-sud courant sous l'aile occidentale de la demeure, et dont le remplissage limoneux n'a livré en tout et pour tout que

quelques ossements animaux, aucune trace d'une occupation antérieure n'a été décelée.

### Une place publique?

Située à une soixantaine de mètres à l'ouest de la route menant à la Porte du Nord (fig. 26,a), cette demeure fait face aux habitations des *insulae* 3 et 4 Ouest. Elle est séparée de ces dernières par une vaste aire empierrée, suivie sur une longueur de 35 m et une largeur supérieure à 15 m (fig. 26,b et 27,1). Proche dans sa texture des chaussées des rues d'*Aventicum*, cette aire apparaît cependant surdimensionnée en regard de ces dernières dont la largeur maximale excède rarement 6 m. Ces observations autorisent à l'interpréter comme une place publique, sur laquelle devait déboucher au sud le *cardo* séparant les quartiers 3 et 4 Ouest (fig. 26,c). Cette place a également pu être accessible par d'autres rues, non attestées, sises à l'ouest et à l'est.

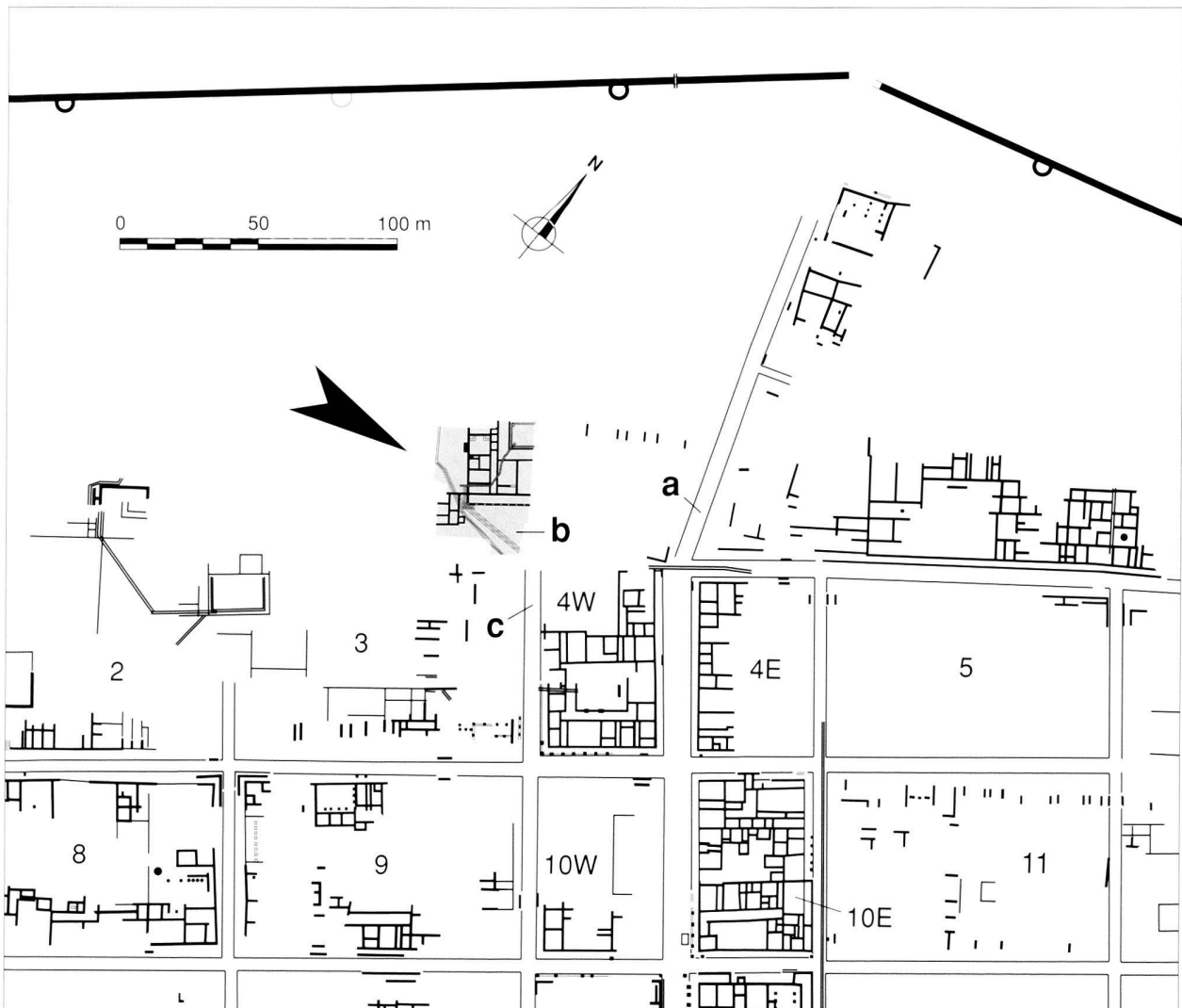


Fig. 26. Avenches/Ansula 3 nord-est – En pré-Vert. Report au plan archéologique des vestiges mis au jour en 2002-2003 (en grisé) dans les quartiers nord antiques. Les lettres renvoient au texte.

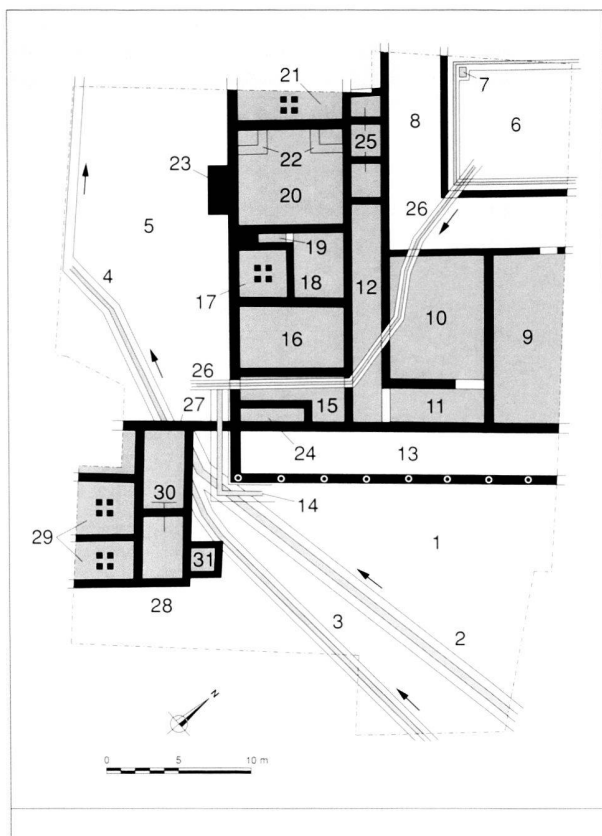


Fig. 27. Avenches/Ansula 3 nord-est – En pré-Vert. Plan schématique des vestiges de la domus et du bâtiment sud-ouest. Deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. – III<sup>e</sup> s.? Les chiffres renvoient au texte.

Épaisses de 0,60 m, les strates de galets de la place sont entrecoupées par un réseau complexe de fossés et de canalisations maçonnées convergentes à l'angle sud-est de la demeure (fig. 27,2-3), vers un collecteur (fig. 27,4) se poursuivant ensuite en direction nord à l'intérieur d'une grande cour adjacente à la façade occidentale de la *domus* (fig. 27,5).

## Organisation spatiale

### La cour centrale

Les différents corps de bâtiments de cette demeure semblent s'articuler autour d'une cour centrale rectangulaire à péristyle (fig. 27,6). Seule sa largeur, de 9 m, est connue. Elle est ceinte d'un caniveau en dalles de grès qui récoltait les eaux de toiture, ainsi que le trop-plein d'un petit bassin, également en grès, sis à l'angle nord-ouest de la cour (fig. 27,7). Les branches sud et ouest des portiques présentent une largeur utile de 3,60 m (fig. 27,8). Leurs murs de fond étaient ornés de peintures murales dont les plinthes étaient encore en place. En revanche, le niveau de circulation sous couvert n'est pas conservé. Les dalles de grès des stylobates, dont la plupart ont été récupérées lors de fouilles anciennes non répertoriées, prenaient appui sur un soubassement maçonné



Fig. 28. Avenches/Ansula 3 nord-est – En pré-Vert. Vue de la cour centrale à péristyle et des soubassements du portique et de son caniveau. En bas, à droite, le petit bassin d'angle communicant avec la coulisse en grès du caniveau.

incluant des vestiges en remploi. Il en va de même pour l'épais radier du caniveau (fig. 28).

### L'aile sud

À l'arrière du portique méridional se développe une série de locaux sis en façade (fig. 29). Les deux pièces mises au jour dans la partie sud-ouest sont de grandes dimensions (env. 80 m<sup>2</sup>) et s'étirent sur toute la largeur du corps de bâtiment (12 m). La pièce orientale est dotée d'un sol de *terrazzo*, tandis que ses parois sont ornées de peintures murales (fig. 27,9). Le caractère particulièrement sophistiqué de son décor pariétal, ainsi que sa grande superficie, pourraient faire de cette pièce, peut-être axiale et qui s'ouvre sur le péristyle, une salle de réception destinée à la clientèle. En revanche, le local adjacent, d'aspect plus sommaire, semble avoir revêtu une fonction utilitaire (fig. 27,10). Uniquement accessible depuis l'intérieur par le couloir de distribution de l'aile ouest (fig. 27,12), ce local a été compartimenté durant son affectation (fig. 27,11).

### Le portique de façade

La façade sud de la demeure est devancée par un portique, large de 3 m, qui a été dégagé sur une longueur de 23 m en limite nord de la place (fig. 27,13). Son stylobate est composé d'un muret maçonné surmonté de dalles de



Fig. 29. Avenches-Ansula 3 nord-est – En pré-Vert. Vue des grands locaux de l'aile sud, en avant de la cour centrale.

calcaire blanc en remploi sur lesquelles prenaient directement appui les tambours (0,40 m de diamètre) d'une colonnade en calcaire blanc également, dépourvue de bases. Les deux éléments découverts *in situ*, ainsi que les marques des fûts relevées sur les dalles indiquent un entraxe de 2,90 m. C'est au pied de ce portique qu'a été relevé un fossé de voirie ayant subi plusieurs réaménagements avant d'être remplacé par une canalisation à fond de *tegulae* conservée à l'angle sud-ouest de l'édifice (fig. 27,14).

#### L'aile ouest

Elle se présente sous la forme d'un bâtiment rectangulaire allongé, d'une largeur hors-tout de 11 m et d'une longueur de plus de 27 m, sa limite nord n'étant pas connue. Sa partition interne, établie suivant le sens de la largeur, comprend une série de pièces de moyennes et grandes dimensions, équipées de sols de *terrazzo* et d'hypocaustes pour certaines d'entre elles (fig. 27,17,20-21 et fig. 30-31). Elles ont pu correspondre aux appartements privés, au sein desquels la plus grande des pièces chauffées, d'environ 40 m<sup>2</sup>, a peut-être été initialement destinée à un usage thermal (fig. 27,20). En effet, cette salle comporte, sur son côté nord, une sorte de niche ou exèdre rectangulaire, de 2,90 x 1,60 m, encadrée par deux petits locaux de service (fig. 27,22). Directement placée au-dessus du débouché du *prae-furnium* dans l'hypocauste, cette niche a pu servir d'encastrement pour une baignoire : suivant cette hypothèse,

celle-ci aurait été revêtue d'une mosaïque, d'après les nombreuses tesselles récoltées exclusivement à l'intérieur du périmètre de la niche, dans la couche de démolition jonchant l'*area*. Entièrement détruit lors de la phase de transformations suivante, l'agencement de cette salle, peut-être uniquement d'apparat, ne peut malheureusement être précisé. Les travaux de réfection ont en revanche partiellement préservé son infrastructure, révélant un aménagement particulier de l'hypocauste : sur une *area* en mortier de chaux prennent place de petits blocs monolithes en molasse de section carrée de 24 cm pour une hauteur conservée d'environ 65 cm (fig. 30). Remplaçant les traditionnelles pilettes en carreaux de terre cuite, ce dispositif n'a certainement pas eu la fiabilité escomptée, étant donné la nature friable du matériau utilisé, soumis, qui plus est, à une température élevée. Ainsi, il est probable que l'utilisation de la molasse comme support de la *suspensura* a posé des problèmes de statique ayant engendré la suppression du dispositif de chauffage et le réaménagement complet de cette salle. Après le remblaiement de son hypocauste, celle-ci sera alors uniquement pourvue d'un simple sol en béton de chaux (fig. 30).

En plus de ces salles, au confort et au luxe avérés, cette aile a également abrité les chaufferies (fig. 27,17,19 et 21), ainsi qu'un local d'aspect plus rudimentaire sis à l'angle sud-ouest, et dont le sol en dalles de molasse lui assigne plutôt une fonction utilitaire (fig. 27,15).

L'ensemble de ces pièces est flanqué à l'est d'un long couloir de distribution qui, après avoir longé l'arrière du portique de la cour centrale, se prolonge jusqu'en façade sud où il fait office d'espace de transition entre les deux corps de bâtiment (fig. 27,12). En façade occidentale, un large perron aménagé à la hauteur de la salle 20 (fig. 27,23) devait permettre d'accéder à la grande cour se développant en direction de l'ouest sur plus de 300 m<sup>2</sup> (fig. 27,5).

## Transformations et rénovations

L'évolution de cette demeure est caractérisée par une série de transformations survenues au plus tôt à partir de la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., d'après une monnaie d'Hadrien découverte dans la masse de mortier au tuileau de la *suspensura* du local nord de l'aile ouest, lors d'un sondage réalisé en 1995 (fig. 27,21). En effet, les investigations de 2002-2003 ont démontré que cette pièce hypocaustée ne faisait pas partie du plan originel et qu'elle avait supplanté la chaufferie de la salle contiguë au sud (fig. 27,20). Édifiée probablement en remplacement de cette dernière, la nouvelle pièce 21 possède elle aussi un dispositif de chauffe particulier : celui-ci consiste en un conduit de chaleur, profond d'une quarantaine de centimètres pour autant de largeur, qui est encastré dans l'*area* en *tegulae* supportant un réseau de pilettes rondes (fig. 30). Déjà repéré en 1995, ce conduit se situe dans l'axe du *prae-furnium* sis au nord ; il traverse l'*area* de part en part, sur une longueur de 5,30 m, équivalant à celle de la pièce dont la limite septentrionale a été observée en 1961, lors de la pose de services en bordure de la route actuelle.





Fig. 30. Avenches/Ansula 3 nord-est – En pré-Vert. Aile ouest. Vue partielle des vestiges des pièces chauffées. Au premier plan, l'area de l'hypocauste de la salle 21 et ses pilettes rondes (I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.); au second plan, apparition des blocs de molasse fusés ayant été utilisés comme pilettes d'hypocauste pour la salle 20 dans sa phase originelle (deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.).

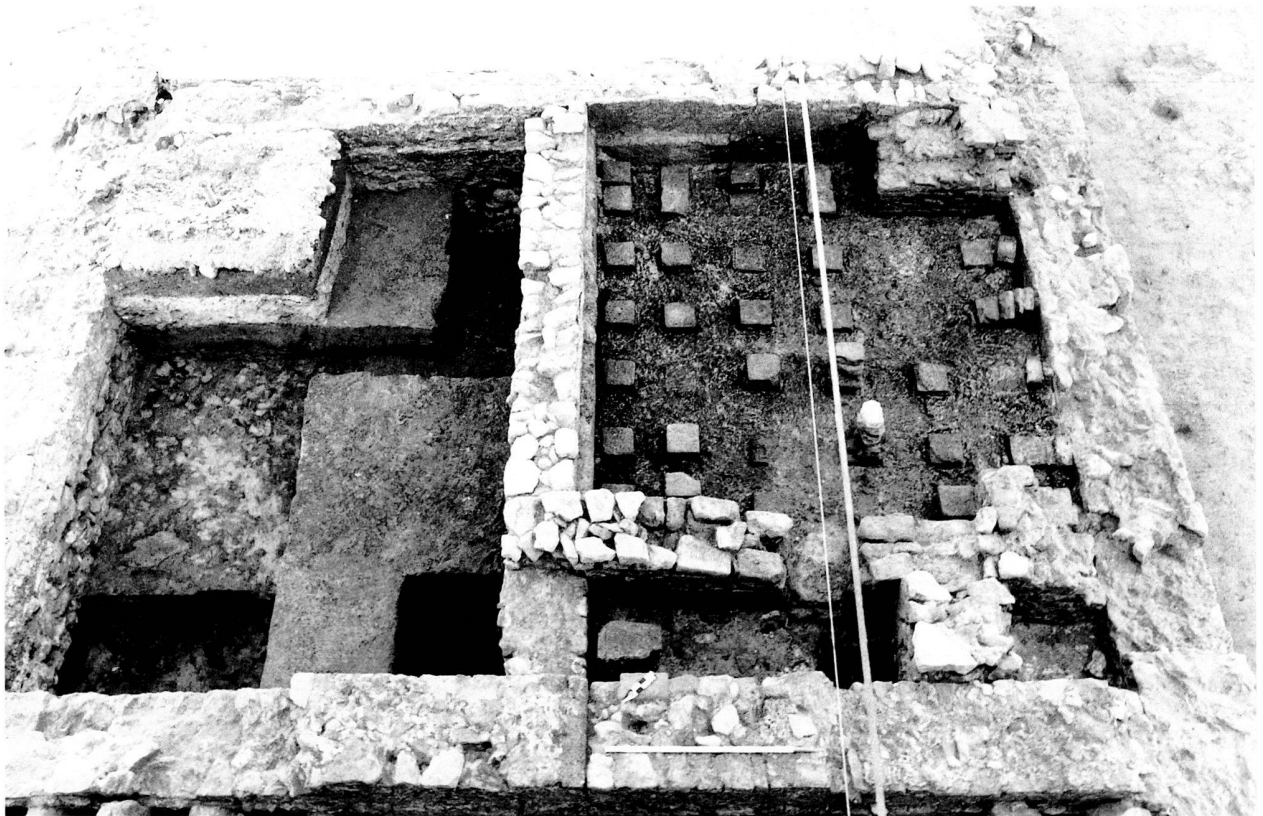


Fig. 31. Avenches/Ansula 3 nord-est – En pré-Vert. Aile ouest. Hypocauste de la pièce 17 et son exigu local de chauffe (au premier plan). Deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Outre ces importantes modifications, qui témoignent de l'adjonction de nouveaux espaces chauffés, les autres transformations observées se traduisent par la réfection des peintures des parois de fond du portique de la cour centrale, la subdivision de certaines pièces (fig. 27,11 et 24), ainsi que le compartimentage de la partie nord du long couloir de l'aile ouest (fig. 27,25). Cette dernière a également vu le rehaussement du niveau de circulation de plusieurs de ses locaux après la pose de nouveaux sols (fig. 27,12,16 et 20).

### Ultimes réaménagements

Non datables pour l'instant, les ultimes réaménagements apportés à la *domus* sont matérialisés par l'implantation d'une grande canalisation constituée à partir d'éléments de caniveaux (grès et calcaire) en remploi (fig. 27,26). Partant de la cour centrale, cette conduite à contre-pente a ache-miné ses eaux dans la cour occidentale, après un parcours sinueux de plus de 30 m, au cours duquel elle a recoupé toute une série de locaux et de maçonneries de la demeure. Une telle installation a vraisemblablement impliqué d'importants remaniements, synonymes peut-être de désaffectation partielle de certaines parties de la *domus*. Son tracé évite cependant les pièces de l'aile ouest, à l'exception du

local de service sud (fig. 27,15), ce qui pourrait porter à croire que ce corps de bâtiment est resté en fonction.

### Le bâtiment sud-ouest

Contemporain ou postérieur aux rénovations de la demeure, le mur de façade sud de cette dernière a été prolongé en direction de l'ouest (fig. 27,27) lors de la construction d'un nouveau bâtiment sud-ouest (fig. 27,28). Unité indépendante ou annexe de la *domus*, ce dernier empiète largement sur la place, sur plus d'une dizaine de mètres. Ce bâtiment abrite au moins deux pièces chauffées (fig. 27,29), bordées à l'est par une série de locaux de service en enfilade (fig. 27,30). Sa façade orientale, crépie d'un revêtement d'étanchéité au tuileau, a été flanquée d'un petit local adventice (fig. 27,31).

La poursuite des investigations, ainsi que l'élaboration de l'ensemble des données, devraient entre autres apporter des précisions sur l'organisation et la chronologie de cet édifice, ainsi que sur les incidences de son implantation sur le domaine public.

J. Morel – N. Vuichard Piguéron  
FPA

## 11. AVENCHES / *Derrière la Tour*

Voirie.  
CN 1185, 569 872/192 438. Altitude 463 m.  
Novembre 2002.  
Surveillance programmée. Surface touchée: 90 m<sup>2</sup>.  
Investigations: J.-P. Dal Bianco, J. Morel.  
Références bibliographiques: *BPA* 35, 1993, p. 23. *BPA* 37, 1995, p. 204-206.

La construction d'une villa dans la région archéologique de *Derrière la Tour* (parcelle 769) où avait été observée, il y a quelques années, l'extension en direction de la colline du *decumanus* séparant les *insulae* 13 et 19 (fig. 1,11), a motivé un suivi des travaux de terrassements qui s'est soldée par un résultat négatif.

L'hypothèse émise en 1995 selon laquelle la présence de constructions ou d'autres aménagements en bordure de

cette chaussée était peu probable, se voit donc confirmée par cette surveillance de principe.

P. Blanc  
FPA

*Crédits des illustrations:*  
Fondation Pro Aventico sauf fig. 13 et 14: photos MRA, J. Zbinden, Berne.

